Association du Souvenir Aux Morts des Armées de Champagne

JOURNÉES DU SOUVENIR des 13 et 14 Février 1932

III^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le samedi 13 février, une nombreuse assistance se pressait dans les Salons des Invalides pour assister à l'Assemblée Générale Statutaire de l'Association du Souvenir « Aux Morts des Armées de Champagne ». Nos adhérents avaient répondu nombreux à notre appel et venaient attester de la fidélité au souvenir de nos Camarades restés sur le champ de bataille crayeux.

A 15 heures, le général Gouraud, suivi des généraux Hély d'Oissel, Eon, Baudelaire, des colonels Boucher, Rolland, Drouin et des membres du Conseil d'administration, traversait la salle, respectueusement salué par

les assistants debout.

Avant d'ouvrir la séance, le général Gouraud demanda la minute de recueillement traditionnelle, en souvenir de ceux qui ne sont pas revenus. Puis, il donne immédiatement la parole au général Eon, président effectif, qui prononce alors l'allocution suivante :

ALLOCUTION

du Général EON, président

MESDAMES. MON GENERAL, MESSIEURS,

Nous voici réunis pour la 3º Assemblée Générale de notre Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne.

Grace à notre vénéré Président d'honneur, le Général Gouraud, grâce à notre Secrétaire général et à ses collaborateurs, notre Association progresse, le nombre de ses adhérents augmente d'année en année et nous avons la satisfaction de constater que, malgré le recul des temps, les êtres chers que nous avons perdus ne sont pas oubliés, leurs belles actions et leur fin glorieuse restent en lumière.

Le Général Gouraud veut bien offrir à nos Assemblées générales l'hospitalité dans les beaux salons du Gouverneur de Paris. Il s'ingénie en outre à rendre, chaque année, notre réunion particu-

lièrement intéressante.

En février 1930, il faisait défiler sous nos yeux la marche des grandes unités dans la bataille de Champagne de 1918, l'encerclement de l'ennemi qui se trouvait obligé de demander un armistice; il nous montrait l'entrée des troupes de la 4º Armée à Strasbourg, puis le défilé de la Victoire.

L'année dernière, c'était une conférence de l'Académicien Louis Madelin, la présentation du drapeau de notre Association et

d'un film sur la Syrie et le Maroc.

Cette année-ci, il nous ménage une conférence de M. Henry Bidou, le correspondant militaire si apprécié du Journal de Genève, dans ses comptes rendus impartiaux des opérations de la Grande Guerre

de 1914-1918; cette conférence sera suivie de la vue d'un film sur la vie au front.

Dans une Assemblée générale extraordinaire, le 5 septembre 1931, ont été jetées les bases de la reconnaissance d'utilité publique de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne. Cette reconnaissance assurera la pérennité de notre Association. Elle nous permet de recevoir des legs, des donations testamentaires, susceptibles de couvrir les frais d'entretien du grandiose Monument de Navarin. En outre, M. Chezel s'efforcera d'entrainer la jeunesse vers nos champs de bataille pour qu'elle se rende compte des sacrifices héroiques accomplis par les Combattants de la Grande Guerre, grâce auxquels fut assurée la victoire de la France. Lorsque les pères, les mères, les épouses de ceux qui sont tombés pour le salut de la Patrie auront disparu, il restera encore des enfants préparés à chanter leur gloire.

Nous sommes très reconnaissants à M. le Général Gouraud de l'impulsion si active qu'il donne pour perpétuer la mémoire des Morts des Armées de Champagne et au lieutenant Chezel de l'intelligence et du dévouement avec lesquels il sait réaliser la reconnaissante sollicitude du Général pour les familles des Morts de Champagne et pour la glorification de leur mémoire.

Honneur à vous, mon Général, qui honorez nos Morts avec une si touchante fidélité!

A vous notre vibrant et unanime Merci!

Le général Gouraud donne ensuite la parole M. Gaston Chezel, pour la lecture du rapport moral et financier.

RAPPORT MORAL

présenté par M. Gaston CHEZEL, Secrétaire général

Mon Général, MESDAMES. MESSIEURS, MES CHERS CAMARADES,

Nous vous avons réunis, conformément à l'article 17 des Statuts, en Assemblée générale pour vous soumettre les rapports moral et financier de l'exercice 1931.

Au cours de la troisième Assemblée générale de notre Association, créée le 10 mars 1928 en ce même hôtel des Invalides, où nous accueille avec tant de bonne grâce notre Président d'honneur, nous allons vous montrer l'heureuse vitalité de notre œuvre dont le développement s'affirme à chaque exercice nouveau.

Notre jeune Association existait en fait depuis longtemps déjà, et cela n'est certainement pas étranger au succès que nous enregistrons. Remontant le cours des années passées, je ne puis m'empêcher d'évoquer devant vous la véritable première Assemblée générale de notre Groupement.

Cette première réunion eut lieu en présence d'un grand ami de la France, le regretté Myron Herrick, Ambassadeur des Etats-Unis, lors de la pose de la première pierre du monument, le 4 novembre 1923 à Navarin, sur ce terrain encore jonché des débris de la

bataille.

C'est véritablement là, en effet, que pour la première fois se sont trouvés réunis pour un même idéal, communiant dans une même pensée, les familles des morts de Champagne et les anciens combattants, camarades de ceux qu'elles pleurent. C'est bien véritablement ce jour-là que notre Association a pris naissance dans nos cœurs pour être réalisée par la suite.

Notre groupement a atteint le premier but qu'il s'était proposé : l'érection d'un monument sur la terre de Champagne digne de deux qui ont versé leur sang pour la Patrie. Ce but, magnifiquement réalisé, il importait d'en assurer la durée et de maintenir le souvenir de nos morts. C'est pourquoi le Comité du Monument s'est transformé en Association du Souvenir qui, bientôt pourvue de la reconnaissance d'utilité publique, apportera aux familles éprouvées, aux anciens combattants et aux fils de ceux qui sont tombés en Champagne, la garantie formelle que le souvenir des morts sera pieusement conservé et honoré.

Notre Association s'est donc heureusement développée et votre Conseil d'Administration, au nom duquel je parle, vient vous rendre compte des résultats qui ont été obtenus et des projets qui

ont été formés.

Le Monument de Navarin

Notre Monument est la base sur laquelle repose toute notre œuvre. Il est la raison d'être de notre activité, je dirai même de notre existence, car il est le symbole du souvenir durable et de la piété envers nos morts. Nous devons donc le conserver toujours en parfait état et prendre toutes les mesures indispensables pour en

assurer la solidité et la beauté.

A ce sujet, votre Conseil d'Administration a été très heureux de pouvoir s'adjoindre MM. Maybel et Roisin, architectes, qui nous apportent avec un aimable empressement les conseils éclairés de leur compétence. Les réparations que nous avons décidées l'an dernier ont été effectuées. Le mur de soutènement destiné à donner une plus grande résistance aux glacis a été édifié. Ces travaux, très importants, ont été faits dans les meilleures conditions par MM. Rateau et Rivet qui, anciens combattants de Champagne, n'ont voulu accepter aucune rétribution. Ils ont tenu à accomplir ce beau geste de solidarité en mémoire de leurs camarades morts au champ d'honneur. Nous leur devons de vous signaler cette belle action et nous sommes certains que vous vous associerez à votre Conseil d'Administration pour exprimer à MM. Rateau et Rivet tous nos remerciements et l'expression de notre reconnaissance.

Les glacis du monument, construits en ciment armé, sont la partie la plus vulnérable de l'édifice. Ils résistent difficilement aux intempéries auxquelles les expose de façon tout à fait particulière la situation même du monument sur la crête de Navarin. Nous sommes donc, chaque année, dans l'obligation de faire réparer les fissures qui se produisent, mais ce ne sont là que des réparations provisoires, et nous allons procéder à une étude approfondie des moyens susceptibles de protéger définitivement le monument contre le mauvais temps. Cette étude exigera un long et sérieux travail, et la dépense dépassera certainement la somme de 100,000 francs, mais elle est nécessaire. Il faut donc, dès à présent, la prévoir et et temps utile nous soumettrons nos projets à votre approbation.

Depuis le mois de septembre dernier, les quatre bornes d'angle de la plateforme portent à leur sommet une table d'orientation offerte par le Touring-Club de France à qui nous adressons nos remerciements les plus vifs pour cette heureuse initiative qui ne manquera pas d'augmenter encore l'intérêt que présente le monument. Les visiteurs pourront désormais suivre du haut de cet observatoire les différentes phases des batailles de Champagne et retrouver sur le terrain les endroits du front si souvent cités au communiqué.

Les terrains environnant le monument, d'une contenance d'environ 4 hectares, sont maintenant la propriété de notre Association.

Nous avions pensé pouvoir y aménager un cimetière militaire, mais le sol a été tellement remué, et comporte encore des abris et des travaux de défense en si grand nombre, que le nivellement a été reconnu impossible. Le mieux est donc de laisser ce sol, où reposent encore tant des nôtres, dans l'état où il est actuellement, c'est-à-dire comme il a été laissé par la guerre. Nous allons faire les démarches nécessaires auprès de l'Administration des Beaux-Arts pour faire classer ce lambeau de terre de Champagne comme vestige de guerre en nous engageant d'en assurer la conservation.

Toute l'année, notre monument reçoit des visites, soit de touristes de passage, soit des innombrables familles qui viennent accomplir un pieux pèlerinage à l'endroit même où les leurs sont restés. Les Associations d'anciens combattants s'y rendent en grand nombre. Beaucoup d'entre elles font célébrer une cérémonie religieuse à la crypte et ensuite il se trouve toujours un ancien de Champagne pour rappeler, du haut du monument, les combats qui se sont

déroulés dans le Secteur.

Le Livre d'Or déposé dans la crypte se couvre de nombreuses signatures, parmi lesquelles il nous a été donné de relever celles des officiers étrangers élèves de l'École de Guerre, du Général Mc Arthur, ancien chef d'Etat-Major de la 42° Division Américaine, le 15 juillet 1918, aujourd'hui chef d'Etat-Major général de l'Arméc des Etats-Unis, et d'un grand nombre de personnalités civiles et militaires.

L'an dernier, tous les réservistes accomplissant une période aux camps de Tahure et de Suippes, se sont rendus au monument à la fin de leur période pour y déposer des palmes de bronze et se recueillir quelques instants en souvenir de leurs ainés tombés sur

cette terre de Champagne.

Des éléments de la 4° Division de Cavalerie en armes conduits par le Général Guespereau sont allés rendre les honneurs au cours d'une manœuvre, à ceux qui reposent dans l'Ossuaire et à tous leurs camarades immortalisés par notre monument.

Ossuaire

Nous avons poursuivi les travaux d'aménagement de l'ossuaire. Un premier caveau contrenant 642 corps a été inauguré au cours de notre dernier pèlerinage. Un deuxième caveau contenant 456 corps vient d'être achevé. Nous allons donc, comme pour le premier, faire sceller la pierre tombale et apposer une plaque de marbre indiquant le nombre de corps recueillis dans ce caveau et les noms de ceux qui ont pu être identifiés. Un troisième caveau ouvert reçoit actuellement les ossements retrouvés par le Secteur d'Etat Civil de la Marne.

Monument de la 28° Brigade

Nos obligations envers le Monument de Navarin ne doivent pas nous faire perdre de vue les nombreux monuments élevés en Champagne pour commémorer des faits d'armes particuliers à des unités déterminées. Ces monuments, élevés quelque temps après la guerre dans des élans de pieuse admiration et de fidèle souvenir, par des groupements dont les membres sont disparus ou dispersés, n'ont plus personne pour assurer leur garde et leur entretien. Il nous a paru que ces monuments pouvaient être groupés sous la garde de notre Association, comme ceux à la mémoire desquels ils ont été élevés étaient groupés dans la même armée, sous le même commandement.

C'est au P. Doncœur, cet animateur infatigable, que revient l'initiative du monument de la 28 Brigade, élevé au-dessus de la ferme des Wacques, sur la route de Souain à Saint-Hilaire-le-Grand. Il nous dira lui-même, dans un prochain bulletin, les raisons d'être de ce monument et l'héroïsme de ses camarades à la mémoire desquels il a été élevé. Nous allons poursuivre, en collaboration avec le P. Doncœur, l'achat du terrain sur lequel est édifie le Calvaire, ensuite nettoyer ce terrain et faire au monument les petites réparations nécessaires. Mais, dès à présent, qu'il nous soit permis de remercier le P. Doncœur pour l'aide précieuse qu'il nous apporte pour garder pieusement le souvenir des morts de Champagne.

Calvaire de Somme-Suippe

Notre bulletin vous a annoncé, dans son dernier numéro, qu'une souscription était ouverte pour la réfection du Calvaire du Cimetière national de Somme-Suippe. Notre Association, à la demande de certaines familles dont les membres reposent dans ce cimetière, s'est chargé de faire édifier un calvaire en pierre à la place du calvaire de bois, élevé par les combattants, en pleine bataille de 1915, et abattu par l'orage en 1928. L'Association poursuit ainsi son objet qui est de faire tout pour honorer nos morts.

Drapeaux dans les Cimetières

Sur la demande de notre Association, M. le ministre des Pensions nous a autorisés à assurer la fourniture et l'entretien des drapeaux dans les cimetières de Champagne, afin qu'ils puissent flotter en permanence au-dessus des tombes de nos camarades. L'an dernier, sept cimetières ont été, par nos soins, pourvus de drapeaux. Selon le plan approuvé par le ministre des Pensions, les cimetières de Châlons-sur-Marne, Suippes, Souain, Jonchery, Bois du Puits, Sillery, Cormicy, Auberive, Minaucourt, Sainte-Menehould, Mourmelon-le-Grand, Vienne-le-Château, La Harazée et Somme-Suippes, soit 14 cimetières, recevront, cette année, des pavillons français. Ainsi, nos morts reposeront sous les plis du drapeau qu'ils out 'défendu jusqu'à leur dernier sacrifice.

Pélerinage

L'innovation du pèlerinage à deux itinéraires a été accueillie avec la plus vive satisfaction. Nous avons donc renouvelé, le 19 juillet 1931, la même formule, mais malheureusement nos pèle-

rins ne furent pas favorisés par le temps.

Cette année, notre pèlerinage aura lieu le 25 septembre, date anniversaire des grandes batailles de Champagne de 1915 et 1918. Nous commencerons par un service religieux dans l'église de Somme-Suippe, suivi de l'inauguration dans le cimetière militaire de cette localité, du calvaire dont nous procédons actuellement à la restauration. Nous continuerons, comme pour les années passées par la visite au champ de bataille et des cimetières militaires. Désireux de donner encore plus de satisfaction à nos pèlerins, nous essaierons de prévoir, non seulement deux itinéraires, mais plusieurs afin que chacun des pèlerins puisse se rendre à l'endroit qui l'intéresse plus particulièrement.

Nous nous rendons compte, en effet, que notre pèlerinage constitue pour les parents venus parfois de très loin, une grande fatigue et que, malgré toute l'attention que nous apportons à organiser les itinéraires, il arrive que certains points du front ne peuvent pas être visités parce qu'ils sont trop éloignés des routes suivies par les convois. Cette année, nous voulons, dans toute la mesure du possible, remédier à cet inconvénient et assurer à chacun de nos pèlerins la satisfaction de pouvoir aller à l'endroit même où sont tombés ceux qu'ils pleurent. Vous vous rendez compte combien une pareille organisation est longue et difficile. Pour nous faciliter notre tâche, nous demandons à tous ceux qui ont le projet de se rendre à notre pèlerinage, le 25 septembre prochain, de nous faire connaître le plus tôt possible leur adhésion et de nous indiquer les points du front, ou les cimetières, qu'ils désirent plus particulièrement visiter, et nous nous efforcerons, dans toute la mesure possible, de leur donner satisfaction.

Nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur la question du pèlerinage des enfants dont l'étude n'est pas achevée.

Le bulletin tiendra nos adhérents au courant.

Caisse de Secours

Les statuts que nous avons présentés à l'approbation du ministère de l'Intérieur lors de notre demande de reconnaissance d'utilité publique, portent dans l'article 2 le paragraphe suivant :

Les moyens d'action de l'Association consistent : « dans l'entr'aide matérielle et morale créée entre tous les membres de l'Association pour apporter l'aide mutuelle à ceux qui pourraient en avoir besoin ».

Chaque fois que nous sommes sollicités, nous apportons l'aide

morale dans toute la mesure possible et nous vous demandons de ne pas hésiter chaque fois que vous aurez besoin de nous, de venir nous demander des conseils ou une aide quelconque.

Nous sommes tous à votre disposition dans le même esprit de solidarité qui nous unissait au front et qui, hélas, tend à disparaître. Mais il peut arriver aussi que notre aide morale ne soit pas suffisante et qu'il soit nécessaire de donner en même temps que des paroles venues de notre cœur un secours matériel que l'on e sollicite pas, mais qui serait bien utile. C'est pourquoi nous avons prévu dans notre budget de 1932 un poste « Allocations » destiné à venir en aide à ceux qui pourraient en avoir besoin et qui auraient recours à nous. Ils peuvent être assurés de la plus grande discrétion. La répartition sera effectuée par une Commission d'entr'aide qui seule aura connaissance des opérations qu'elle effectuera. La caisse de ces allocations sera alimentée par des dons et par une partie des recettes provenant de la vente de carnets de timbres.

Bulletin

Notre bulletin est devenu trimestriel et nous espérons que sa nouvelle présentation vous donne satisfaction.

Nous allons, au cours de cette année, le rendre plus intéressant encore. Déjà, nous avons commencé à faire paraître les listes officielles des corps retrouvés par le Secteur d'Etat Civil de la Marne, ce qui est du plus haut intérêt pour les familles des disparus. Dans les prochains numéros nous donnerons les listes de 1930 et 1931 et, ensuite, nous publierons régulièrement celles qui nous seront communiquées par le Service du Ministère des Pensions. Peut-être pourrons-nous ainsi permettre à des familles de trouver des renseignements utiles sur ceux qu'elles cherchent encore.

Mais notre Bulletin nous coûte cher. Nous faisons encore appel à vous tous pour nous aider à couvrir une partie des frais par la publicité. Recherchez autour de vous des maisons de commerce qui voudraient faire paraître dans notre bulletin des annonces. Plus nous aurons de publicité, moins nous aurons à débourser d'argent pour notre bulletin et plus nous pourrons réserver cet argent aux œuvres que nous avons entreprises. Nous faisons appel aussi à tous nos adhérents pour qu'ils veuillent bien aider ceux qui ont la tâche de rédiger le bulletin, en apportant une collaboration dont dès à présent nous les remercions.

Que ceux qui ont le souvenir de faits particulièrement intéressants veuillent bien en faire une relation. Cette collaboration, que nous sollicitons, en donnant encore plus d'intérêt à notre bulletin, nous aidera à faire une utile propagande et à augmenter le nombre de nos adhérents.

Nos adhérents

A ce sujet, notre Association a continué sa progression et de 1.238 adhérents au 1er janvier 1931, nous sommes passés à 1.640 au 31 décembre de la même année.

Tandis que de nouveaux adhérents venaient grossir nos rangs, nous avons eu à déplorer au cours de l'année la disparition d'un certain nombre de nos amis. Nous nous inclinons respectueusement devant leur mémoire et adressons à leurs familles nos vives condoléances.

Nous avons enregistré quelques démissions qui se sont produites lors du recouvrement des cotisations et motivées par la crise actuelle. Cependant, nos cotisations étant au minimum de 6 francs, ne représentent pas une charge suffisamment lourde pour faire abandonner notre Association. Aussi, nous ne voulons pas considérer comme définitives ces démissions et nous espérons encore que nos adhérents reviendront sur leur décision et continueront à s'associer à notre œuvre.

Nous n'avons reçu aucune critique, mais au contraire de bien précieux encouragements. Cependant, nous voudrions mieux faire encore et notre action ne peut être améliorée que par une utile propagande de chaque adhérent pour nous en amener davantage. Nous vous prions donc tous, de ne pas hésiter, le cas écheant, à nous faire part de vos observations ou de vos remarques, ce serait un service à nous rendre.

Création de la Section de Châlons-sur-Marne

Nous vous signalons, avec la plus vive satisfaction, la création et le succès de la Section de Châlons, créée dans les termes de l'article 12 de nos Statuts.

Cette section locale groupe maintenant une centaine d'adhérents. Les fondateurs de cette section nous ont donné à tous le plus bel exemple de zèle, d'entrain et de réussite. Sous l'impulsion du Général Beaudelaire, Président, de notre camarade Mallarmey, grand mutilé et qui, malgre ses blessures, a accepté la charge de Secrétaire général, qu'il remplit avec un dévouement extraordinaire, de Me Savouret, trésorier, et de M. Louvard, premier délégué régional, les personnalités civiles, militaires, religieuses ont pris la tête du mouvement et les adhérents sont venus en grand nombre. Que nos amis de Châlons soient remerciés pour le beau travail qu'ils ont fait et nous espérons que l'année prochaine nous aurons à vous faire part de nouveaux succès.

Délégués Régionaux

Nos délégués régionaux ont, cette année, déployé une grande activité et nous devons leur adresser tous nos remerciements pour l'initiative et le dévouement dont ils ont fait preuve. Leur action est la plus utile des propagandes et le seul moyen véritablement efficace d'augmenter régulièrement le nombre de nos adhérents. Dans la région du Sud-Ouest, le Colonel Drouin a fait connaître notre œuvre et a recueilli un grand nombre d'adhésions, ainsi que dans le Maine-et-Loire, M. Duveau-Buzard, ancien combattant de Champagne. Dans la Côte-d'Or, notre camarade Duret continue son action efficace en faveur de notre œuvre, ainsi que M. Lejeunc dans le département de la Moselle. A Paris, M. Bondivenne, dont le fils est tombé en Champagne, a commencé, dans le Xe arrondissement, une propagande qui, nous en sommes surs, donnera les meilleurs résultats.

Enfin, tout dernièrement, nous avons créé aux Etats-Unis une délégation à la tête de laquelle se trouve Mme Fouré, professeur

de français à l'Université de Columbus.

Tous ces délégués nous apportent le plus précieux concours et nous ne saurions trop insister auprès de nos amis de Paris et de Province, et même de l'étranger, pour les inviter à imiter ces patriotes ardents et ces camarades dévoués qui, maintenant, à travers la France, font connaître notre œuvre.

Notre Association est agréée par Monsieur le Ministre de la Guerre

Notre propagande va pouvoir s'étendre à une catégorie d'adhérents éventuels qui jusqu'à présent n'avaient pu être touchés. Il s'agit des officiers et sous-officiers de l'armée active parmi lesquels nous avons beaucoup de camarades anciens combattants de Champagne qui certainement n'hésiteront pas à adhérer à l'Association, maintenant qu'ils y sont autorisés.

En effet, par circulaire ministérielle, les officiers et sous-officiers de l'Armée active sont autorisés à faire partie de notre Association. Cette décision fut prise par M. André Maginot quelque temps

avant sa mort.

Ce grand Français, ce patriote ardent, cet organisateur incomparable, s'est toujours intéressé à notre œuvre, soit comme ministre des Pensions, soit comme ministre de la Guerre.

Nous adressons à sa mémoire nos remerciements douloureusement émus.

Cérémonie annuelle aux Invalides

Demain, comme tous les ans, une messe sera célébrée à la chapelle des Invalides, pour ceux dont nous gardons fidèlement le souvenir. Cette cérémonie, placée sous la présidence d'honneur de M. le Président de la République, aura, de ce fait, encore plus de grandeur et d'éclat que celles des années passées. Nous nous inclinons respectueusement devant cette marque d'intérêt que nous manifeste le chef de l'Etat, qui est l'un de nos premiers adhérents, et qui n'a pas manqué de nous marquer sa sympathie en toutes occasions, en souvenir des quatre fils qu'il a donnés à la

Nous aurons la tristesse de ne plus voir à cette cérémonie le Général Pau qui, chaque année, ne manquait pas de venir avec nous, prier pour nos morts. Le mutilé de 1870, qui a consacré toute sa vie au service de la Patrie, repose maintenant dans la crypte des Invalides, parmi les glorieux artisans de la grandeur nationale.

De nombreuses personnalités françaises et alliées, comme les années précédentes, assisteront à la cérémonie qui aura la solennité digne de ceux pour qui elle sera célébrée.

Vous connaissez maintenant notre activité au cours du dernier exercice, vous pouvez en apprécier les résultats. Et, il nous semble qu'il ne doit plus y avoir d'hésitation parmi ceux qui devraient être des nôtres. Peut-être vous est-il arrivé, rarement sans doute. de rencontrer parmi ceux que vous sollicitiez d'adhérer à l'Association du Souvenir, des réfractaires qui vous disaient que notre Association n'avait pas même de raison d'exister. A tous ceux-là, nous répondrons par les magnifiques sentiments exprimés par Roland Dorgelès, dans la préface de l'Anthologie des écrivains morts à la guerre :

« On peut bassement nous accuser de vouloir prolonger dans la « paix on ne sait trop quel esprit de guerre, Nous restons fiers « de nos pensées fidèles et de nos cœurs fervents. Notre plus noble « titre, c'est d'être les amis des morts. Nous seuls, camarades, ne « vous avons pas oubliés et quand nous vous retrouverons der-« rière la porte noire, nous sommes sûrs que vous nous tendrez la « main. Pieusement, pour que votre mémoire demeure, nous avons « accompli la tâche fraternelle comme vous l'auriez fait vous-« même si la fatalité, à votre place, nous avait désignés. »

C'est dans cette pensée, que nous avons commencé cette œuvre et que nous la poursuivrons tant que nous aurons la force de tenir le flambeau du souvenir. Nous espérons pouvoir compter sur les jeunes pour le recueillir quand nous ne serons plus. Nous devons, à l'heure grave que nous vivons, nous resserrer, au coude à coude, dans une union parfaite des esprits et des cœurs. Nous résisterons ainsi à la vague d'indifférence, d'égoïsme et d'appétits qui déferle sur le monde et qui recouvrirait bien vite nos morts, leur mémoire, leur sacrifice, du sombre manteau de l'oubli. Soyons donc unis pour être forts. Vous les pères, les mères, les veuves, dont les larmes ne sont point taries au souvenir de ceux qui sont tombés sur notre chère terre de France et dont quelques-uns n'ont même pas encore trouvé le dernier refuge pour leurs ossements blanchis comme la craie de Champagne, vous les anciens de la guerre, qui portez encore dans votre cœur ces sentiments de la sublime solidarité des tranchées, vous enfin, les jeunes sur qui pèse l'avenir, vivons tous unis dans une commune pensée pour nos morts et dans le même amour de la Patrie.

SITUATION FINANCIÈRE

1931

L'avoir au 1° janvier 1931 était Les recettes de 1931 sont de	t de		Fr.	59.441 25 56.067 35
Savoir:				
A Association du Souvenir:				
Report de l'avoir en caisse au 31 décembre 1930	25.287 13.253	D		
Adhésions nouvelles	4.481 8.230	n		*
Quêtes	6.334 1.590	n		
Ventes carnets de timbres Souscription calvaire Somme-	7.852	65	*	
Suippe	1.025			
Revenus du Portefeuille Intérêts de Banque	CO THE PART OF	11/11	68.326 55	×

B Monument :						
Report de l'avoir en caisse au						
31 décembre 1930	34.154	20				
Tronc de Navarin	2.865					
Dons	4.270					
Ventes diverses	4.175	-				
Revenus du Porteseuille		,))				
Intérêts de Banque	75					
Compte d'ordre	401	n	47.182	05	115.508	60
Les dépenses de l'année 1931 se son	t élevée	s à			28.959	85
Savoir:						
A Association du Souvenir:						
Timbres et frais de recouvrement.	3.198	60				
Bulletins						
Clichés	392	65	9			
Organisation service religieux	1.854	50				
Imprimés	3.964	35			1181	
Divers	418	05				
Frais de Banque		IO				
Compte d'ordre	1.040	85	22,028	10		
B Monument:						
Frais de correspondance	364	75				
Gardiennage	800))				
Uniforme gardien	648	50				
Plaque de l'ossuaire n° 1	1.528	50				
Achat du terrain	1.220	90				
Pavillons (cimetières nationaux).		40				
Imprimés	128			-		
Organisation du Pèlerinage	1.531	2 3 3 3				
Frais de Banque	44	75	6.931	75		
Les recettes ont excédé les dépen	ses de.				86.548	75
				1	115.508	60
L'avoir est représenté par :	×:		(5			
	1635					9
A. — Espèces:						
En dépôt à la Banque of	de Fran	nce.			25.000	
 à la Société 	Général	e			12.773	
- au Crédit Con	nmercia	l de	France		4.976	
Dans les caisses des Co	mites l	ocat	ix		5.599	
Au Siège Social					4.530	30
B. — Portefeuille (cours du 31	déc. 19	31)	:			
350 francs de Rente 3 "	%				9.234	
80 francs — 4 '	% 1917	• • • •			1.925	
1.200 francs — 6	% 1920	• • • •		• • •	20.560	
2 Communales 4 'S	6 1931	• • • •			1.950	
8					86.548	75

M. Coupé donne lecture de son rapport de Commissaire aux Comptes.

Déclaration de la Commission de Contrôle présentée par M. COUPÉ

Mon Général, Mesdames Messieurs,

Les membres de la Commission de Contrôle, MM. Cornillon et Coupé, se sont réunis le samedi 6 février 1932, au Siège de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne.

Ils ont examiné avec soin toutes les pièces concernant les recettes et les dépenses de l'exercice 1931 et ont constaté la sincérité des écritures.

Le tout est en règle et les chiffres indiqués au bilan soumis à l'Assemblée sont rigoureusement exacts.

La Commission donne en conséquence quitus de sa gestion au Trésorier, M. Champion, et lui adresse ses félicitations et ses remerciements.

Le Général Gouraud demande ensuite aux adhérents de faire connaître leurs observations ou leurs vœux. Les rapports ne faisant l'objet que d'unanimes satisfactions sont adoptés à l'unanimité à mains levées.

Le pèlerinage annuel est fixé, cette année, au 25 septembre 1932. Le général Gouraud demande instamment à tous ceux qui désirent y prendre part, de faire connaître l'itinéraire qu'ils désireraient suivre, ceci, afin de permettre au Comité de prendre les mesures nécessaires pour donner satisfaction à tous dans la mesure du possible.

L'ordre du jour appelle ensuite le renouvellement par tiers du Conseil d'Administration, suivant le paragraphe 3 de l'article 13 des Statuts. Les Membres sortants étant rééligibles, ils se représentent tous à nouveau aux suffrages de l'Assemblée. Le tirage au sort, lors de la dernière réunion du 30 janvier, avait désigné:

Mme Caillet, Mme Levylier, MM. Lamartinière, Delaage, Reverden, colonel Boucher, MM. Huard, Binet-Valmer, Poisson, Coffin.

De plus, les Commissaires aux Comptes, MM. Cornillon et Coupé, ne se représentant pas dans leurs fonctions, MM. Lambert et Jeant sont proposés pour remplir ces fonctions pour l'exercice 1932.

A l'unanimité, ces nominations sont ratifiées par

l'Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé, le général Gouraud donne la parole au général Prettelat. Ce dernier se lève et indique que M. Bidou, l'ancien correspondant de guerre, avait été obligé de quitter Paris pour se rendre en province, mais, avant de partir, il avait tenu à présenter ses excuses et ses regrets au général Gouraud et lui avait remis son texte. Le général Prettelat a donc accepté de le remplacer et lit la belle conférence que nous sommes heureux de reproduire in-extenso:

CONFÉRENCE de M. Henry BIDOU

Ancien Correspondant de Guerre

Mon Général, Mesdames, Messieurs,

Pour tragiques qu'ils soient, les souvenirs de guerre réunissent sous un signe terrible et puissant ceux qui ont combattu côte à côte. D'avoir entendu ensemble le miaulement de l'obus ou son fracas de foudre, dans le paysage blême, où le sol est plus clair que le ciel nuageux, d'avoir souffert les mêmes souffrances, participé aux mêmes exploits, taillé sa part de gloire dans le même coin de France, c'est un lien fort entre les hommes. Et qui pourrait être plus fier de sa part que les combattants de Champagne? Cette large étendue, presque sans rivières et sans villages, avait été marquée, dès le premier jour, pour être la porte où passeraient les libérateurs de la patrie. Dès le début de décembre 1914, la tâche était confiée à cette glorieuse 4° Armée, dont le nom est inséparable de ces plaines tragiques, comme il est, mon Général, inséparable du vôtre.

1915

Vous avez Mesdames, vécu en esprit cette grande épopée : le 8 décembre 1914, le haut-commandement marquait l'axe Suippes-Attigny. Le 20 décembre, le Corps colonial attaquait la main de Massiges et le 17º Corps attaquait des deux côtés de Perthes. Nouvelles attaques le 30 décembre, se 8 janvier. La brume, la plui continuelle, la boue ralentissent les opérations; mais une grande offensive commence le 16 février et, avec des accalmies, dure plus d'un mois. C'est ce que les Allemands appellent la bataille d'hiver de Champagne. Avec un champ de bataille à peine aménagé, avec une préparation d'artillerie faite avec du 75, la position ennemie était enlevée sur 7 kilomètres de longueur et 3 de profondeur. La maxime, admise depuis 1870, que les fronts fortifiés étaient inviolables, était démontrée fausse. Ce n'était pas la victoire, mais c'était la promesse de la victoire.

On rassemblait alors des moyens puissants, on organisait le champ de bataille comme une ville, avec ses rues et ses places, et le 25 septembre, deux armées se lançaient à l'assaut. Ah! l'histoire de ces journées fameuses est encore gravée dans les cœurs. « A neuf heures quinze, sur un front immense, écrit un témoin, les fantassins jaillissent des tranchées, les musiques jouent « La Marscillaise » avec acharnement; les clairons et les tambours, sortis avec les autres, jouent la charge et touiours il en sort, poussant des clameurs, l'arme haute, les baionnettes jetant un éclair au bout des fusils. »

Je ne vous ferai pas le récit de ces grands événements, quoique je ne pense pas que vous puissiez être las de l'entendre. La page de l'historien est le miroir du soldat. Il y voit sa destinée telle que la connaîtra l'avenir. L'histoire des batailles de Champagne est parmi celles qui ont été faites le plus complètement. Vous en connaissez certainement bien des travaux français. Peut-être connaissez-vous moins bien ce qui se passait, pendant ce temps-là, dans les lignes allemandes. Nous avons ces impressions de l'ennemi. Depuis le commencement de septembre, il voyait se multiplier les signes précurseurs. Trois ou quatre obus tombaient dans un endroit tranquille : c'était un réglage. On les voyait se faire discrètement sur un pont, sur un cheminement, sur une position d'artillerie. Les avions français passaient dans le ciel, dorés par le soir d'été. Leurs reconnaissances se poursuivaient la nuit et interprétaient la lumière des camps et des convois. Du haut des ballons captifs, les lorgnettes françaises fouillaient le terrain. On voyait les travaux français avancer, on distinguait les parallèles de départ, dont les types différents marquaient la frontière entre les unités. On voyait des relèves qui paraissaient incompréhensibles. Le 21, les Allemands surent que l'action commencerait le lendemain, et en effet le 22, à sept heures du matin, la préparation d'artillerie commença, sporadique, puis d'ensemble, et sur les arrières plus que sur les premières lignes. Les villages, les communications, les gares, les centraux téléphoniques, les postes de commandement, recevaient des feux d'une violence inouie. Des tirs nocturnes empêchaient de réparer.

La journée du 23 ne fut pas moins terrible. Les abris, s'ils tenaient, s'emplissaient par leurs crevasses de gaz empoisonnés. Les premières lignes s'écrasaient sous le choc monstrueux des torpilles. Une nuit passa encore, illuminée d'éclatements. Le 24, sous le ciel couvert, le feu roulant continua. La craie martelée montrait partout ses blessures blanches. Des nuages de poussière et de terre, mêlés d'éclats de bois et de débris de roche, tourbillonnaient de toutes parts. Les hommes étaient enterrés vifs dans les abris obstrués. Les guetteurs attendaient de voir paraître l'assaillant. Quelquefois l'artillerie française cessait le feu. Les Allémands croyant l'heure de l'assaut venue garnissaient les tranchées. De nouvelles rafales les y écrasaient. Des patrouilles bleues venaient voir si quelque chose bougeait encore. Des feux de mousqueterie les recevaient. Aussitôt le pilonnage d'artillerie recommençait. Enfin le 25 au matin, une clameur s'éleva dans ce terrain bouleversé. Les vagues d'assaut françaises arrivaient.

Vous savez, Messieurs, comment à trois kilomètres derrière la première position enlevée, il s'en trouva une autre à contrepente qui résista. Vous savez aussi comment l'orage se détourna sur Verdun, puis sur la Somme, pour revenir en 1917 sur les monts de Reims: — enfin comment en 1918, la grande péripétie de la guerre se joua de nouveau en Champagne, dans la journée du

15 juillet. Vous connaissez les épisodes de cette action fameuse, qui paraîtra à nos descendants belle comme la plus belle des tragédies classiques; jour solennel, où la page de l'histoire se tourne et où le dévouement commence. Je ne vous rappellerai pas ces heures héroïques. Mais qu'il soit permis à quelqu'un qui n'a été parmi les combattants de Champagne qu'un visiteur et en passant, de dire du moins l'impression saisissante qu'on recevait en arrivant sur leur terrain : ce caractère d'armée modèle, admirable au feu, mais aussi admirablement organisée, où la vigilance la plus stricte ordonnait le détail infini de cette immense machine à fabriquer la victoire. L'esprit le plus haut, les méthodes les plus parfaites, l'instruction la plus poussée. Les plus beaux soldats commandés par les meilleurs généraux.

*

Les années ont passé sans faner ces lauriers. Et dans des années et des années encore, quand les petits enfants de France apprendront les noms de vos victoires, le sang versé n'aura pas coulé en vain, si au récit de cette grande épopée, le cœur de ceux qui seront alors les Français s'affermit et s'assure, et si le souvenir et l'exemple des pères animent ce qui survit d'eux-mêmes dans l'âme de leurs descendants. Quand les soldats de France se battaient en 1914, leurs aïeux paysans, qui cent ans plus tôt, avec leurs mauvais fusils de chasse, avec leurs faux et leurs outils rustiques, avaient fait dans les mêmes plaines de Champagne une guerre vengeresse aux Prussiens et aux Russes, revivaient et mouraient en eux.

Puisse la victoire, en durant, faire durer aussi les sentiments qui l'accompagnaient, aux jours purs où elle fleurissait dans le sacrifice. Même si nous pouvions oublier quels ennemis nous avions en ce temps-là, nous ne devons pas oublier quels amis nous avions. La fraternité du sang versé pour la même cause est immortelle.

C'est pourquoi, malgré les divisions de l'heure présente, le Général Gouraud m'a engagé à vous raconter ce que j'avais vu pendant la guerre à l'armée anglaise, où j'ai souvent séjourné.

Je me rentis bien compte que ce sujet ne sera peut-être pas très populaire parmi vous; la réciproque ne serait peut-être pas non plus très populaire à Londres. Mais les froissements d'un jeu passager d'intérêts disparaissent avec les circonstances qui leur ont donné lieu. Derrière ce va-et-vient d'impressions opposées, les grands souvenirs seuls subsistent. Pour moi, si, écartant le rideau changeant des jours, je regarde ce grand paysage du passé, les images que j'y vois, c'est un joueur de bag-pipe écossais, debout sous les obus. Les tristes ondulations du pays des charbonnages déroulent leurs vagues immobiles. L'homme est vêtu du kilt et coiffé de la toque. Aux montagnards qui tombent sur le sol de France il joue les airs mélancoliques du pas des Highlands. Alors devant ces yeux qui vont se fermer, le dernier ciel qu'ils doivent voir se confond avec le ciel natal.

Ce que je vois encore, c'est à la fin de novembre 1917, la belle division des Gardes allant prendre position dans cette poche de Cambrai, dans ce demi-cercle de terre française repris à l'ennemi par les Britanniques. Pardonnez-moi d'être ému de ce souvenir. C'était la première fois depuis 1915 que nous pouvions voir du sol français reconquis sans avoir été pilonné, labouré et nivelé. Jusque-là, on se disputait les lambeaux d'une terre assassinée. Mais quand les tanks britanniques, assemblés en secret, débouchèrent dans cette aube de novembre, pareils à de gigantesques essieux, chacun portant sur le nez une fascine d'une tonne, ils traversèrent les profonds retranchements de la position Hindenburg, et avancèrent invulnérables, en terrain libre, jusqu'à ce point vital du champ de bataille, les batteries allemandes. Le lendemain, en visitant le terrain, nous foulions l'herbe flétrie de l'automne. Nous nous promenions librement dans les positions intactes abandonnées par l'ennemi. Les inscriptions étaient sur les portes, la vaisselle sur les planches. Dans un coin de pré, je vois encore un écouvillon jeté en travers et sur le sol mou, deux ornières profondes dessinant un arc de cercle : le demi-tour fait par la pièce allemande qui avait filé. Le succès ne dura pas et sans doute ne pouvait pas durer. Cette poche conquise était un nid à obus. La plupart de ces beaux soldats des gardes que j'avais vus passer dorment là maintenant leur dernier sommeil.

Elle était singulièrement attachante, cette armée britannique qui a laissé sur le sol français ou belge près d'un million de morts. Ce qui dominait, c'était un esprit de franchise et de loyauté, que je puis attester, et aussi une solidité dans la confiance et dans l'amitié, qui ne se démentait pas. Un mélange de vieilles traditions militaires et d'ignorance toute neuve. Peu de science sans doute, mais aussi point de routine. Des inventions ingénieuses, des procédés tactiques découverts et appliqués avec bonheur, une aviation admirable, une artillerie regorgeante. Un luxe de moyens qui écrasait une mouche avec un marteau-pilon, mais qui s'étendait aussi jusqu'à la bravoure. Aucune armée ne s'est fait plus splendidement tuer. La 42º Division, la mémorable division des Highlanders, se vantait de n'avoir pas eu un homme fait prisonnier sans blessure.

Que de fois, aux jours d'épreuves, Français et Anglais se sont tendu la main. Après le désastre du 21 mars 1918, comme nous venions de parcourir l'immense étendue que la droite de l'Armée Gough avait tenue, et où il n'y avait plus personne, nous aperçumes tout à coup un piquet de cuirassiers français, tranquilles, immobiles, l'air merveilleusement indifférent, à la corne d'un village. Plus tard, quand les hauteurs de la Lys furent menacées, je vis encore avec le même sentiment inexprimable, tout à coup, dans un champ, les lignes de tirailleurs bleues derrière les haies. Au début de la guerre à Ypres, bataillons français et bataillons anglais, avaient combattu pêle-mêle, jetés au creuset par la puissante main de celui qui était alors le général Foch. En 1916, dans l'entonnoir de Combles, les Français avaient pris la ville par le Sud, les Anglais par le Nord. Le 8 août 1918, à la bataille de Montdidier. jour de deuil de l'armée allemande, l'extrême-gauche française attaquait épaule contre épaule avec les Canadiens de l'extrêmedroite alliée, les Canadiens, ces fils des Français d'autrefois.

Tandis que je vous parle, je revois des visages : un Ecossais, dans Ypres qui fondait sous les obus, un Ecossais en faction au plus mauvais coin, là où commençait la sinistre route de Menin; et il nous disait avec bonhomie : « No good, sir. » Dans l'été de 1918, je revois devant la butte de Montchy-le-Preux, une route en pleine bataille; devant nous les fantassins déployés qui passent en se courbant la dernière crête. Près de nous des canons qui aboient, des tanks qui roulent, et, venant de la bataille, une forme sanglante sur une civière portée sur les épaules de quatre prisonniers allemands, à la manière des saints de village qu'on porte aux processions. Que ce blessé nous soit saint en effet, et tous ceux qui sont tombés comme lui! Je revois aussi des paysages. Près de Bullecourt, des champs verdissants sous le ciel d'été; au milieu de ces champs des espèces de monuments d'Egypte, géomètriques, indestructibles, ayant la blancheur du ciment armé : les retranchements de la ligne Hindenburg; une immense solitude où passait quelquefois le long cri de sirène d'un obus. Ce lambeau de France avait été repris par les Australiens, dans un combat d'une farouche énergie, et payé par eux au prix du sang. Ce sont là aussi des dettes de guerre.

Je ne puis guère vous parler des Américains, que je n'ai pas vus au combat; mais vous les connaissez mieux que moi, puisque la splendide division de « l'Arc-en-Ciel » a combattu dans vos rangs. Et pareillement, dans les plis du terrain où le Tardenois rejoint la Champagne, dorment les soldats italiens du corps Albricci. Que ceux-là qui sont demeurés chez nous pour leur éternité rendent sacré à nos yeux le nom de leur pays! Je vous parlais tout à l'heure de ces images qui, on ne sait pourquoi, se fixent dans la mémoire. Voici la dernière : C'était en Frandre. Une route serpentait dans la plaine de limon brun et gluant. Je vis passer un cavalier qui allait au pas. Haut, robuste, l'air absent, suivant son chemin et son rêve, il portait en travers de la selle, sans même prendre garde au symbole, une de ces grandes croix blanches que les Anglais plantaient sur les tombes. Au-dessus des intérêts quotidiens et des rancunes passagères, gardons un souvenir fidèle à ceux qui, dans la grande épreuve, ont porté la croix avec les soldats de France.

Le Général Gouraud prend enfin la parole dans les termes suivants.

ALLOCUTION du Général GOURAUD

Président d'Honneur

MESDAMES, MESSIEURS.

Vous avez écouté cette belle conférence. Je ne veux y ajouter qu'un mot au sujet de l'Armée britannique.

J'ai, en effet, connu les Britanniques à l'expédition qu'ils appellent Gallipoli, et que nous, nous appelons les Dardanelles. C'étaient des troupes admirables, et un sentiment d'union, de confiance, d'amitié animait les rapports non seulement entre les Etats-Majors, mais aussi entre les hommes des deux nations.

Du temps d'avant-guerre, la plupart de nos compatriotes ne connaissaient guère l'Angleterre, et je me rappelle cependant ce que m'avait raconté autrefois un de mes amis, le Général Andlauer, qui avait servi à l'Etat-Major de l'expédition de Chine, en 1900. Je lui demandais avec quels officiers étrangers il causait le plus volontiers dans le corps expéditionnaire déjà international, et il m'avait répondu: « Avec les Anglais. — Pourquoi? — Eh bien, me disait-il, « au milieu de tous les étrangers qui étaient à Pékin, c'était ceux « que je sentais le plus près de nous, comme formation morale et « intellectuelle. Ils ont chèz eux un mot dont ils se servent volon-« tiers : celui de gentleman; ce n'est pas un autre mot que gentil- « homme. Ils ont le sentiment de l'honneur. »

Dans sa conférence, Bidou fait allusion aux difficultés actuelles. Il est certain qu'à lire les journaux, à lire l'accueil qui a été fait à Genève par certains orateurs au d'ours admirable de clarté de M. André Tardieu, on est désappointé. On me montrait hier dans un journal une sortie furibonde de M. Lloyd George contre la France, ce même Lloyd George qui était Président du Conseil pendant la Grande Guerre. En lisant ce factum incroyable de mauvaise foi, je me suis rappelé une anecdote de guerre, que je me permets de vous raconter.

Je me trouvais en 1916 à Nettancourt, dans le jardin du Général Pétain, qui commandait alors le groupe des Armées du Centre, avant de prendre le commandement en chef. J'étais venu voir le Général pour lui parler d'une question intéressant le front. M. Lloyd George était chez lui. Sur ces entrefaites, on est venu chercher le Général Pétain, de la part du Général Joffre, et je suis resté avec le Premier anglais. Lloyd George ne savait pas un mot de français; le Français ne disait pas un mot d'anglais. Un interprète s'interposa et je dis à Lloyd George : « Les Anglais, en débarquant en France, ont fait pour les appartements qu'ils louaient des baux de trois ans. Comment les hommes d'Etat anglais ont-ils pu prévoir si vite que la guerre durerait longtemps? »

Lloyd George me répondit : « Les hommes d'Etat anglais ressemblent à des phares à éclipse; ils projettent de temps en temps sur l'horizon des lumières qui éclairent l'avenir; puis ils retombent dans la nuit comme les autres hommes. »

Je me permets de penser que le phare a tourné.

Quoi qu'il en soit, je pense comme Henry Bidou que nous devons conserver nos amitiés de guerre, par esprit de justice comme dans l'intérêt national.

Le Général Joffre m'a dit un jour : « Du temps de Verdun, les Anglais tenaient 130 kilomètres de front. » S'ils n'avaient pas été là, comment le Général J'offre aurait-il pu faire passer la moitié de l'armée française devant Verdun! Gardons nos amitiés de guerre.

En ce moment, le Gouvernement britannique est inspiré dans toutes les négociations par la question du chômage, qui pèse sur lui depuis très longtemps et beaucoup plus lourdement que chez nous. Nous, nous avons les réparations, qui ont longtemps permis l'emplot de la main-d'œuvre pour les reconstructions des provinces dévastées. Les réparations et le chômage qui dominent la politique représentent des intérêts assez sensiblement divergents. Là est la difficulté de l'heure.

Mais nous ne faisons pas partie du Gouvernement, et c'est bien agréable, car cela apparaît bien compliqué. Nous n'avons qu'à nous occuper de notre œuvre, du souvenir de nos morts, et de garder nos amitiés de guerre. C'est un devoir, dans l'intérêt même du pays, car le jour où la France apparaîtrait isolée, la paix serait en danger.

Vous avez entendu le rapport de notre ami Chezel, rapport très intéressant, tableau vivant de la marche ascendante de l'Association, et tout entier animé de son grand cœur généreux. Je lui adresse en votre nom toute notre gratitude, ainsi qu'à ses collaborateurs, MM. Champion, Chabasse, Dreux, Caquet, Huard.

Il est à remarquer que notre Association du Souvenir était à priori plus difficile à développer que celles qui ont pour but d'élever un monument. Il apparaît plus aisé de trouver de l'argent pour un but précis, déterminé et limité, que d'établir cette Association du Souvenir qui, elle, doit dure — je voudrais avoir le courage de dire éternellement. Ici, nous sommes guidés par une idée plus haute, plus généreuse, et qui pourraît échapper à certains. Eh bien! malgré ces conditions difficiles, nous avons grandi, le nombre de nos membres est passé de 1.238 à 1.640, en augmentation de 400.

Cela est dù au Bulletin, tout d'abord. Comme nous en exprimions l'espoir l'année dernière, il est, de bi-annuel, devenu trimestriel. Et là encore, nous devons rendre grâces à Chezel. Ce Bulletin clair, bien imprimé, intéressant, apporte quatre fois par an à ceux qui parmi nos adhérents nous sont, j'oserai presque dire sacrés, c'est-àdire les mères, les pères, les veuves, les enfants de nos Morts, leur apporte, dis-je, la liste, la photographie des plaques apposées sur les murs de la crypte, des listes de nos cimetières. Ces listes ont déjà donné à plusieurs des nôtres dont la douleur s'aggravait du fait qu'ils ne savaient où prier, où se recueillir, la consolation de pouvoir dire : c'est là!...

Il y a encore l'action — je veux le croire — de chacun d'entre vous. C'est ce que je vous avais demandé. Vous en avez des preuves; mon vieil ami le colonel Drouin, vous devez le connaître. Nous avons été lieutenants de Chasseurs à pied ensemble; cela ne s'oublie pas. Je l'ai rencontré dans les Pyrénées et l'ai mis au courant de notre Association. Le Colonel Drouin, qui habite Bordeaux, m'a répondu : « Je n'ai jamais entendu parler de votre Association. Et cependant, avec les 100 Divisions qui sont passées en Champagne, il y a certainement d'anciens officiers, sous-officiers, soldats à Bordeaux. Je vais m'en occuper. »

Il les a cherchés, il les a trouvés et nous a amené près de 100 adhérents.

Il y a plus fort. A Châlons-sur-Marne, ville qui a été le plus directement sauvée par la bataille du 15 juillet 1918, Châlons où a travaillé l'Etat-Major de la 4° Armée pendant quatre ans, nous n'avions presque pas d'adhérents. Un Comité a été formé avec des hommes actifs, dévoués : le Général Baudelaire, Mallarmey le grand mutilé, etc... Et depuis, combien avons-nous d'adhérents à Châlons? Plus de cent.

Chacun de nous doit se dire : « Il faut que je pense à notre Association du Souvenir ; il doit se trouver ici des anciens combattants de Champagne. Il faut les trouver, il faut les convaincre. Pourquoi hésiterais-je, même dans les temps difficiles que nous vivons, à demander la faible somme de 6 francs ou davantage? »

Pourquoi voulons-nous grossir notre Association? D'abord parce que nous croyons notre œuvre bonne, noble, patriotique. Et puis parce que nous voulons prévoir, assurer l'avenir. Nous voudrions arriver, avant que nous, les premiers adhérents de l'Association, nous, les parents ou les amis des Morts, nous qui les avons connus et aimés, avant que nous disparaissions de ce monde, nous voudrions d'abord avoir en caisse la somme nécessaire pour rendre le monument immortel.

- Mais, me direz-vous, qu'est-ce que cette histoire de restauration

du monument? Il a été inauguré en 1924!

Vous connaissez Navarin, il y pleut, il y vente beaucoup, et il a plu beaucoup en 1924, ce qui a nui à la fabrication du béton. Avec le temps, des fissures se sont produites, des glissements menaçaient. La générosité de deux anciens combattants, MM. Rateau et Rivet, que je remercie encore une fois, a permis la construction à la base d'un des plans du monument, d'un mur de soutien qui empêchera tout glissement.

Mais nous ne serons sûrs de l'avenir que lorsque nous aurons fait un revêtement de la pyramide de béton, qui la garantisse contre

les intempéries très dures du plateau de Navarin.

Voici d'abord ce qui était nécessaire. Mais il y a autre chose. Pendant que les survivants de la guerre sont encore là, nous voudrions arriver à une somme suffisante pour que la question du monument assurée, la vie de l'Association, bulletin, pèlerinages, messes, assemblées générales, devienne dans l'avenir quasi-indépendante des cotisations annuelles. Nous sommes arrivés à 1.600 membres. Avec le développement que vous donnerez, si chacun de nous veut travailler, nous arriverons à 2.000 facilement. Nous dépasserons 2.000 et nous arriverons à réunir la somme qui permettra que le Flambeau de Navarin brûle à jamais pour nos Morts.

On ne peut penser que sur tous ces Morts des cimetières de Champagne, sur lesquels, grâce à notre Association, vous verrez désormais flotter un drapeau français, on ne peut penser, dis-je, qu'un jour pourrait venir où ils seraient abandonnés, où les années auraient étendu peu à peu sur eux le voile de l'oubli. Il y a un moyen d'empêcher cela. Maintenant, dans ces années qui viennent, maintenant que nous sommes encore vivants et actifs, il faut arriver à nous constituer la somme nécessaire pour que l'Association vive.

La France vient de faire une perte immense : M. André Maginot, ministre de la Guerre. S'il n'est pas tombé sur le champ de

bataille, il a fait tout ce qu'il fallait pour cela.

J'ai lu ses citations. M. Maginot était par son âge dans la classe de territoriale. Dès le commencement de septembre, il n'a pas trouvé son rôle de territorial suffisant et il a formé à l'est de Verdun, dans la Woëwre, une patrouille qui a pris son nom, patrouille formée d'hommes de son régiment, le 44° Territorial, d'hommes de la réserve, d'hommes de l'active. De cette patrouille fameuse, j'en ai connu un plus tard : l'héroïque Best.

Le 9 novembre, Maginot, que sa haute taille de 2 mètres désignait au feu de l'ennemi, est tombé, le genou brisé de deux balles. C'est pourquoi vous l'avez vu, ministre, marchant avec deux cannes et

trainant la jambe.

Dans le modeste appartement du rez-de-chaussée qu'il avait rue Eugène-Labiche, il y avait une panoplie de guerre avec des casques, des sacs, mais surtout le sabre du capitaine de Dragons allemand Von Marshall, le fils de cet ambassadeur d'Allemagne à Constantinople qui nous a fait tant de mal en mettant la Turquie contre nous, et qu'il a abattu à 15 mètres, quand le Capitaine de Dragons chargeait sa patrouille. Il y a, avec ses citations, une lettre que je voudrais vous lire. Elle intéressera tous les officiers et tous les anciens soldats qui sont ici.

Ordre du Régiment Nº 20

« Le Lieutenant-Colonel porte à la connaissance du Régiment, que par Décision de M. le Général de Division Gouverneur, en date du 8 novembre 1914, la Médaille Militaire a été conférée au sergent Maginot, André.

M. le Général Gouverneur dispose encore de nombreuses médailles militaires; que les gradés et les soldats du 44° qui désirent être médaillés se montrent patrouilleurs aussi courageux et aussi adroits que le sergent Maginot; qu'ils tuent comme lui une demi-douzaine d'Allemands et en blessent beaucoup d'autres; qu'ils rapportent des renseignements aussi nombreux et aussi précis, et le Licutenant-Colonel sera heureux de les proposer pour la Médaille militaire. »

Fleury, le 8 novembre 1914. Le Lieutenant-Colonel commandant le 44° R. T. I. : Signé : Demange,

Cet Ordre, c'est un soldat donné en exemple à tout le régiment par le Colonel.

Maginot aurait défendu à Genève la France et l'Armée française, si la mort ne l'avait pas frappé. Mais je suis convaincu, nous sommes convaincus que M. André Tardieu les défend comme Maginot aurait pu le faire lui-même.

Nous ne devons pas rester spectateurs indifférents, spectateurs lointains et désintéressés de tout ce qui se passe là-bas. Vous avez vu la proposition de M. Tardieu. Vous avez vu aussi qu'elle a été assez mal accueillie, hélas! de plusieurs de nos anciens alliés. Avez-vous remarqué que dans ces discussions graves qui touchent la sécurité, les Belges sont ceux qui restent le plus près de nous. Pour-quoi? Parce que les Belges, comme les Français, sont les seuls qui aient été envahis, les seuls qui aient souffert dans leur sol, dans leurs villes, leurs villages, de l'occupation de l'ennemi. (Applaudis-vennente)

Vous voyez ce qui se passe en Allemagne, Nous avons abon-

donné le contrôle des armements allemands depuis longtemps. Vous avez pu lire dans les journaux, dans une publication sérieuse comme la Recue des Deux Mondes, dans des notes comme celles publiées par le sénateur de Strasbourg, M. Eccard, qu'à n'en pas douter l'Allemagne a profité de la disparition de la Commission de Contrôle pour s'armer de nouveau. Et de deux façons : d'une part, elle a en Hollande et en Russie soviétique des usines qui travaillent pour elle et qui construisent du matériel; d'autre part, elle a ses associations guerrières, les racistes d'Hitler, les Casques d'Acier, Hugenberg et compagnie qui préparent la jeunesse.

Vous me direz peut-être: Que pouvons-nous y faire? Chacun de nous a le devoir de réveiller ceux des Français qui s'endorment dans une fausse sécurité. Le peuple se compose d'individus, ces individus, ceux du moins qui sont dignes de ce nom, ont un amour naturel et sacré pour leur famille. La famille des peuples, c'est la patrie. Restons dans la paix comme dans la guerre d'ardents

patriotes.

J'ai dit quelquefois à des anciens combattants, dans des réunions où il n'était guère question que de leurs droits à la pension, à la croix, etc...

— Mes amis, c'est justice. Mais il n'y a pas que la pension et la croix du combattant; il y a la France, pour laquelle vous avez, souffert, pour laquelle vos camarades sont morts. Ne vous endormez pas. La défaite est comme un aiguillon qui s'est planté dans la peau, on ne peut pas l'oublier, parce qu'à chaque mouvement, il fait souffrir. La victoire, c'est la bonne santé. Quel est l'homme bien portant qui pense qu'il pourrait être malade.

Personne ne demande que la guerre recommence, je le jure; les généraux qui m'entourent, qui ont eu le lourd devoir de donner des ordres qui entraînaient la mort peuvent le dire comme moi. Mais le meilleur moyen de maintenir la paix, c'est encore de donner l'impression à ceux qui voudraient la troubler, qu'ils ne peuvent pas recommencer, qu'il n'y a rien à faire. (Applaudissements.)

D'unanimes applaudissements saluent cette allocution.

La Section cinématographique de l'Armée a bien voulu, comme les années précédentes, projeter sur l'écran trois films documentaires sur la vie au front, de 1914 à 1918, en commençant par montrer l'activité de l'arrière, du ravitaillement puis en faisant ressortir la vie des premières lignes, d'impressionnants bombardements, des luttes entre avions.

Fonck et Guynemer reçoivent d'enthousiastes applaudissements, ainsi que le Général Gouraud, remettant, en tant que Chef de cette admirable 4° armée,

des croix bien méritées.

La séance prend fin, et tandis que le général Gouraud se retire, salué respectueusement par nos adhérents, la foule s'écoule lentement en se donnant rendez-vous pour le lendemain, à la Chapelle des Invalides.

IX° MESSE ANNUELLE

14 Février 1932

Bien avant l'heure fixée, la foule entrait dans l'antique

chapelle, si pleine de gloire et de souvenirs.

En cette froide matinée du 14 février, en effet. l'Association du Souvenir, fidèle à sa tradition, faisait célébrer la 9º Messe Annuelle à la glorieuse mémoire des soldats français et alliés tombés au champ d'honneur sur le front de Champagne.

Cette année-ci, cette cérémonie était rehaussée de la présidence d'honneur de M. le Président de la République, adhérent lui-même de notre Association.

Et bientôt, tous les sièges sont occupés, beaucoup de-

vront rester debout.

Les personnalités officielles avaient répondu nombreuses à notre invitation et l'on remarquait notamment : M. le Général Braconnier, Chef de la Maison Militaire du Président de la République, représentant M. Paul Doumer.

M. Champetier de Ribes, Ministre des Pensions, le Maréchal Franchet d'Espérey, le Comte Manzoni, Ambassadeur d'Italie, M. Philippe Roy, Ministre du Canada, Mgr Forni, Représentant le Nonce Apostolique, MM. les Généraux Stanley, H. Ford, représentant l'Ambassadeur des Etats-Unis, le Général Dimitresco, représentant le Ministre de Roumanie, M. Osusky, Ministre de Tchécoslovaquie, M. des Isnards, Vice-Président du Conseil Municipal, les représentants de l'Ambassadeur de Belgique, du Ministre de la Guerre, du Ministre de l'Air, du Ministre de l'Intérieur, du Préfet de Police, etc., ainsi que de nombreux attachés Militaires et Navals des puissances étrangères.

On remarquait également le Généraux Mittelhauser, du Conseil Supérieur de la Guerre, Frère, Commandant l'Ecole de Saint-Cyr, Brécard, Gouverneur militaire de Strasbourg, Dufieux, du Conseil Supérieur de la Guerre, Royer, Commandant l'Ecole Polytechnique, Prettelat, Eon, Hely d'Oissel, Baudelaire, Peyrègne, Jamet, Andréa, Mariaux, les Colonels Rolland, Drouin, etc.

Le Conseil d'Administration de l'Association avait pris place dans le banc d'œuvre. Nous avons noté les délégations des : Régiments de Paris (Garde Républicaine, Garde mobile, Sapeurs-Pompiers, 46° R.I., 21° et 23° R.I.C., 11° Cuirassiers. 19° Train des Equipages, etc.); des Ecoles Militaires de Polytechnique et de Saint-Cyr; de l'Association des A.C. du 9° Cuirassiers, Union fédérale des Associations françaises d'A.C., Association des A.C. engagés volontaires Juifs, Les Grands Mutilés, Les Médaillés Militaires, 115 S., siège social, 104° S., 100° S.; Vétérans des Armées de Terre et de Mer; Croix de feu XXº S., 2º S., Siège social, 3º S., 5º S., 8º S., 15º S.; Amicale franco-belge des Médaillés de l'Yser; U.N.C., 20° S., 15° S., 8° S., 5° S., 18° S., 16° S., 10° S.; Union fraternelle des A.C. du P.-O., American Légion, British Légion, Association Nationale dees A.C. Italiens, La Fraternelle des A.C. Suédois volontaires dans l'armée française, Société des Volontaires de 1870-71, 1914-18, « Saint Blaise » (1° et 41° B.C.P.), Association Parisienne des A.C., Amicale des O.R. de Cavalerie du G.M.P., Trench and Air (Air et Tranchée). Mémorial de l'Escadrille Lafayette, L, Djellaba, Souvenir Français, Ecole de Perfectionnement des O.R. de la Pépinière, Les Anciens Chasseurs d'Afrique, Les 20° et 60° B.C.P., Les 22° et 60° B.C.P., Les A.C. Polonais, Les Camarades de Combat, Fédération des plus Grands Invalides, Fédération des Combattants Belges, Les Diables Bleus de Courbevoie, Société de la Légion d'Honneur, A.G.M.G. du 19° arrondissement, Le 1° Zouaves, Le Burnous, Le Comité d'Argonne, Les A.C. des Dardanelles, L'Union des Evadés, Les Cheminots A.C., Fédération des Evadés.

A 10 h. 45, les portes de la Chapelle s'ouvrent. La Vaillante de Belleville, avec tambours et clairons, précède les nombreux drapeaux d'Associations d'anciens Combattants qui viennent se grouper autour du catafalque, encadré par deux Saint-Cyriens et deux Polytechniciens, orphelins de Guerre, désignés par le Ministre de la Guerre.

Tandis que les grands orgues jouent l'entrée solennelle, le général Gouraud traverse la chapelle et aussitôt la messe commence, célébrée par le Colonel de l'Espinois, aumônier des Invalides. Les chants liturgiques sont exécutés sous la direction du sergent Marcel Laloy, maître de chapelle, grand mutilé de guerre.

La cérémonie religieuse est présidée par Mgr Crépin, évêque de Tralles, représentant S. Em. le Cardinal Verdier, Archevêque de Paris.

A l'Evangile, Mgr Crépin prend place, au milieu des membres du Conseil d'Administration. au banc d'œuvre pour écouter la belle allocution de M. l'abbé Lepage, maître de Chapelle de Saint-Nicolas-des-Champs, ancien aumônier sur le front. Contrairement à son habitude, M. l'abbé Lepage a bien voulu consentir à nous remettre son manuscrit pour sa parution dans notre bulletin.

Monseigneur,
Monsieur le Représentant du Président de la République,
Monsieur le Ministre,
Monsieur le Maréchal,
Mon Général,
Mes chers Camarades,
Messieurs,
Mes Frères,

Quand une nation veut rester forte, elle nourrit l'esprit de ses

enfants avec le souvenir des gloires passées.

Ces gloires, elle en conserve et elle en défend jalousement l'éclat. Elle se garde d'en rabaisser la valeur, elle ne leur attribue pas des causes infamantes ou mesquines, parçe qu'elle a le cœur assez grand pour comprendre la grandeur, et parce qu'elle se sent capable d'en enfanter de nouvelles, à l'occasion.

On n'acclimate pas chez elle ces théories de ratés et d'esclaves qui prétendent que le génie est une infirmité cérébrale et l'héroisme une forme de la névrose. On s'y entretient, au contraire, dans le culte et la reconnaissance de ceux qui ont illustré la Patrie. Leurs noms sont imposés à l'unanime vénération; les lieux où ils ont accompli leur œuvre en gardent un prestige incomparable et restent marqués d'une définitive consécration.

C'est donc une bonne et utile pensée qui vous réunit aujourd'hui. Vous ne voulez pas être de ceux qui trouvent trop lourd le poids de la reconnaissance, et génant pour leur faiblesse le rappel de trop hautes vertus. Aussi avez-vous institué cette cérémonie, afin de ranimer, chaque année, des cendres que le temps refroidit, afin de remettre pour un instant en lumière un passé si beau, qui ne doit pas s'effacer.

LES BATAILLES DE CHAMPAGNE

Ces mots-là ne font pas baisser la tête. Ils rappellent de rudes journées, des heures de victoire, et quelque chose de plus beau que la victoire, je veux dire le courage indomptable, les sacrifices sublimes, l'amour de la Patrie poussé jusqu'à l'héroisme. Par leurs exploits chevaleresques, nos officiers et nos soldats ont donné là, à notre vieil honneur et au renom séculaire de la bravoure française, un nouvel et immortel éclat. Ils ont fait des prodiges. Ils ont servi la France en mourant pour elle; ils la servent encore en lui criant, de fond de leur ossuaire, de ne pas oublier, de bien se garder, de retremper son âme au souvenir de leurs exemples, à la lumière de leurs leçons.

Je vais essayer de faire entendre ces voix d'outre-tombe, et ce sera mon seul hommage à la mémoire de ceux pour qui nous sommes ici.

MON GÉNÉRAL,

Quand vous m'avez demandé l'acte d'obéissance que j'accomplis en ce moment, vous l'avez fait au nom des Morts de Champagne, et je me suis incliné. Pouvais-je oublier que votre nom est lié pour toujours à une de ces journées qui ont sauvé la France. Mieux que ma parole, votre présence apporte à ceux qui sont tombés un hommage plus digne d'eux : celui de l'Armée et celui de Paris. Double hommage qui s'en va aussi aux nations alliées dont les enfants sont tombés avec les nôtres... Trois divisions américaines : la 42°, la 2° et la 36°; le 2° Corps d'armée italien, des Polonais, des Tchécoslovaques ont combattu en Champagne et ont prouvé, en se rangeant à nos côtés, comme les Belges et les Anglais l'ont fait, que, dans une guerre sainte, tout n'est pas horreur en ces sombres luttes, où ce qui fait la fierté, c'est, comme le dit si bien le poète vibrant des Chants du Soldat : « Non d'avoir pu tuer, mais d'avoir pu mouri! »

Ne craignez pas que je m'attarde dans le récit des combats, ni dans l'étude de leurs causes et de leurs conséquences... C'est à l'historien, au critique militaire de discuter les plans de bataille et la conduite de la guerre. Ma tâche est plus haute: Français et prêtre, je veux voir dans ce passé qui nous a coûté si cher, ce qui honore la patrie, ce qui peut élever les âmes et affermir le patriotisme. Grâce à Dieu, cette matière est assez riche pour me dispenser d'en chercher une autre.

Ce que la Grande Guerre, et les batailles de Champagne en particulier, nous enseignent, avant toute chose, c'est le dévouement à la Patrie.

Il s'y est montré sous toutes ses formes, avec tous ses sacrifices et tous ses héroïsmes : la bravoure y a éclaté avec toutes ses audaces, son élan, son intrépidité, avec sa ténacité et son sang-froid, avec son sublime dédain des dangers et de la mort.

Braves, tous l'étaient! et vous le savez, ce n'était pas le plus difficile. La résignation dans la fatigue, le froid, la chaleur, la misère corporelle sous toutes ses formes, la continuité dans la volonté de tenir et de servir : voilà ce qui comptait. Voilà par quoi le cœur de nos hommes se mettait en action : il se grandissait à chaque instant par l'effort, par l'enthousiasme, par le sacrifice. A côté des actions d'éclat qui ont fait l'objet de milliers de citations admirables, que de gestes héroiques qui n'ont pas été discernés et qui mériteraient d'être racontés comme des merveilles! Ceux qui tenaient, qui se battaient et qui mouraient ou qui vivaient étaient des héros!

Qu'on ne parle plus chez nous de décadence ni de peuple dégénéré. J'en atteste les plus grands capitaines des temps passés. Ceux dont les ossements sont restés là-bas et ceux qui sont revenus de la guerre étaient dignes de leurs pères. Ni Charles VIII à Fornoue, ni François Ier à Marignan, ni Bayard à Garigliano, ni Condé à Rocroi, ni Marceau à Fleurus, ni Bonaparte à Arcole, ni Soult à Austerlitz, ni Lamoricière à Constantine, ni Mac-Mahon à Malakoff, ni Sonis et Charette au Bois des Zonaves à Loigny n'ont été plus braves que nos grands chefs, ni que tous ceux, officiers et soldats, qui ont tissé la trame à jamais glorieuse de nos trois couleurs.

Non, jamais dans son histoire, la France, qui a toujours été si bien défendue, n'avait été plus aimée! Jamais elle n'avait inspiré plus de dévouements ni obtenu de ses enfants de plus généreux sacrifices! Et c'est là un autre caractère admirable de ces luttes, qui associèrent dans les mêmes angoisses et les mêmes espérances tous les Français.

tous les Français.

Tous ne faisaient ou'un!

Les enfants de Bretagne et du Maine ont coudoyé ceux du Nord, de l'Est, du Centre et du Midi, de l'Algérie, de toutes nos colonies; des volontaires de 60 ans se sont rencontrés avec ceux de 18 ans; la noblesse et le peuple se sont confondus dans le même héroïsme; les fils des Croisés, les descendants de nos familles historiques ont donné la main à l'ouvrier et au laboureur qui venaient de quitter l'atelier et la charrue.

Séparés la veille par les intérêts ou les préjugés, ils s'étaient rapprochés à l'appel de la Patrie, semblables à ces enfants qui se querellent quelquesois, mais qu'on verra certainement pleurer et prier ensemble auprès de leur mère à l'agonie.

Voilà bien ce que nous sommes: des passions, des erreurs nous divisent trop souvent; mais quand une grande idée, un noble sentiment nous appelle, tout est oublié et nous n'avons plus qu'un cœur pour y répondre. On le vit bien quand il fallut défendre la Patrie.

C'était l'union sacrée.

Quel beau spectacle c'était que notre France dressée tout enlière, debout et palpitante autour de son drapeau. Or, sans cet amour de la France, sans cette union, serions-nous encore une nation? On a osé proférer cette parole infâme: Où donc serait le mal? et serions-nous moins heureux?

Eh quoi! Nous serions un de ces peuples qui portent le nom d'un autre, et que de loin en loin on trempe dans le sang pour assouplir leurs membres aux chaînes qu'on leur a forgées? Sans doute, nous mangerions du pain! Sans doute, nous respirerions cet air! Sans doute, nous charmerions nos yeux des sites familiers! Mais notre Seine, notre Loire, seraient des fleuves étrangers... Nos petits enfants, à l'école, épelleraient une langue étrangère... Charlemagne, Saint Louis, Duguesclin, Jeanne d'Arc, Napoléon, et tant d'autres, nous connaîtrions ces noms comme les noms d'une histoire ayant précédé la nôtre mais qui ne serait pas la nôtre. Tout le passé épique qui va du xye siècle à nos jours, tout cela n'aurait pas existé! Nos idées, nos sentiments, nos génies littéraires, nos grands inventeurs, nos artistes paieraient leur tribut à d'autres... Et nos soldats ne protégeraient plus notre sol, ni leurs foyers!! Et nous ne serions pas infiniment malheureux? Pense-t-on qu'il n'y ait, dans l'homme, que l'estomac qui puisse souffrir? N'avons-nous pas un

Songez qu'il n'y auraît pas à cette heure, en Europe, un pays qui s'appelat « La France », cette Patrie que nous aimons parce qu'elle a porté nos berceaux, parce qu'elle nous a nourris, parce qu'elle nous a faits ce que nous sommes; parce que, si l'ennemi l'envahit, ce qu'il piétine, dans ses lourdes marches, dans ses charges à travers nos champs, c'est la cendre de nos aïeux; que nous aimons enfin et surtout parce qu'elle est la France, parce qu'elle est belle entre toutes les patries, illustre entre toutes les patries, bonne et généreuse entre toutes les patries; bonne et généreuse! au point que les autres ont besoin qu'elle existe, et que, lorsqu'elle est affaiblie, il nait, de par le monde, des souffrances sans remède; bonne et généreuse au point qu'en la défendant, c'est l'humanité qu'on défend et que ses désastres deviennent des malheurs universels. Ne sait-on pas que nos soldats de 70 ont entrainé c'ans leur tombe, non pas seulement, hélas! la force et le prestige de leur pays, mais l'espoir des peuples opprimés qui, chaque fois qu'ils souffraient, par une habitude séculaire, ont crié : « A l'aide! » en regardant de notre côté, et dont la clameur désolée n'a pu être entendue qu'après notre victoire.

... De quelle autre nation pourrait-on parler de même et que fautil de plus pour savoir comment nos camarades tombés ont aimé la

France et comment nous devons l'aimer?

Nous sommes donc les gardiens de souvenirs grandioses... Il nous reste à comprendre et à observer la leçon qui s'en dégage. Quelle est-elle, cette leçon?

C'est une leçon de désintéressement et de foi.

Le désintéressement, c'est en quelque sorte une tradition française. Il y a quelque trente ans, un Américain disait, de l'étomante résistance des républiques sud-africaines en guerre avec les Auglais: « C'est beau, mais ce n'est pas pratique ». Notre gloire, à nous, Français, c'est d'avoir jugé pratique tout ce qui était beau. Et c'est pourquoi même nos ennemis ressentent pour notre pays je ne sais quelle considération sympathique. Nous avons été grands, nous le serons encore par la force de notre armée, les richesses de notre sol, notre commerce, notre industrie. Mais d'autres sont grands de cette manière. Ce qui fait notre grandeur particulière et caractéristique, c'est que nous avons placé les principes moraux avant les intérêts matériels; c'est que souvent les soldats de chez nous ont su défendre autre chose que nos richesses, autre chose même que notre propre droit... c'est que nous fûmes rarement tentés de mettre le repos et le bien-être au-dessus de l'honneur, le métal d'or au-dessus de l'idée.

Voilà ce qui constitue essentiellement l'âme de la France. Le désintéressement, voilà la grande leçon qui a germé, en quelque sorte, du corps et du sang de nos soldats. En pratiquant le désintéressement (et qui donc en a donné plus de preuves que la France, surtout depuis la guerre?) on ne fait pas seulement la beauté, mais

la force du pays.

Une nation est faible quand elle n'est plus qu'un champ de luttes pour les appétits déchainés. Elle est puissante quand tous ses éléments concourent, dans l'union, à la prospérité de l'ensemble, quand chaque intérêt particulier consent à céder le pas aux intérêts géné-

En pratiquant le désintéressement, on prépare son bonheur. Et c'est ici qu'apparait la nécessité de la Foi. Car enfin, c'est respectable, le désintéressement; c'est magnifique, le sacrifice! Mais, si c'était absurde!

Pourquoi, après tout, le sacrifice du présent, s'il n'y a rien au

delà?

Dites-moi, mes chers camarades qui êtes ici, et vous qui êtes tombés là-bas, après l'enfer des tranchées, après la misère sans nom d'une vie animale, dites-moi, quand vous gravissiez le talus qui vous conduisait à l'assaut, à la mort, quand vous subissiez la brutalité d'une pluie d'acier, quand vos pensées angoissées s'accrochaient aux êtres aimés qui vous attendaient, vous défendaient en vain de tout leur amour, quand vous sentiez la mort entrer dans vos regards, dites-moi, avez-vous pensé que votre dévouement, votre sacrifice était un acte absurde? Avez-vous cru que la mort serait toute votre récompense pour avoir quitté vos parents, votre épouse, vos enfants, pour avoir donné votre vie, votre jeunesse, votre avenir? Etait-ce pour rien, tout cela? Pour rien? Rien!

Ce qui était, une seconde avant, de la vie, de l'intelligence, de l'amour, de l'héroïsme, dans un instant ne serait plus rien? Entendez-vous ce mot : rien! qui essaie d'exprimer ce dont le silence seul pourrait donner une idée!!...

Non, dans vos regards, avec la mort, entrait la vision d'une autre existence! Quelqu'un vous attendait là-haut et qui allait vous emporter loin de la souffrance, dans la grande patrie humaine et divine, vers l'éternelle paix!

Jésus-Christ, votre Rédempteur, dont vous aviez réalisé én vous bien des souffrances de sa Passion, allait vous récompenser!

Et c'est vers vous qui êtes dans les cieux que nous élevons nos cœurs fidèles. Demandez avec nous, au Bon Dieu qui vous a donné la véritable immortalité, de garder, de protéger la France, la fille ainée de l'Eglise, le bras de Dieu sur la terre, et de lui compter pour l'avenir le sacrifice de ses enfants morts pour la plus sainte des causes, celle de la Patrie.

Vos morts ont parlé, et voici qu'ils rentrent dans le silence de la tombe; mais il me semble voir passer devant mes yeux la vision

que Detáille a immortalisée dans son tableau du Rève.

Les voyez-vous, ces soldats couchés dans la plaine? Ce sont nos morts. Ils s'étaient relevés pour nous parler, et de nouveau, ils se sont endormis, et dans leur sommeil, sous l'empire des paroles qu'ils nous ont dites, ils récent! Ils voient passer dans la nuée, au-dessus de leur tête, une France triomphante, qui, libre et fière, s'en va, bannières déployées. Ce n'est pas une lutte, ni une mélée sanglante qu'ils entrevoient, c'est un cortège de fête qui mêne la France à ses destinées providentielles. Ne brisons pas leur rêve, suivons les enseignements de nos héros, et chacun à notre rang, pressons la marche de la France, dans les voies de l'honneur, de la justice, de la liberté, de la charité, jusques à Dieu.

Ainsi soit-il.

La péroraison de M. l'abbé Lepage étreint les assistants. La Messe se poursuit alors, suivie par cette magnifique assistance, recueillie et émue. Les quêteuses, accompagnées d'officiers en tenue, tendent la main pour l'entretien de notre beau mémorial de Navarin.

A l'élévation, la sonnerie « Aux Champs » est exécutée par la Vaillante de Belleville. Nul doute qu'à ce moment les plaines blanches de Champagne et la Chapelle des Invalides ne font qu'un; les pensées de chacun s'envolent vers ces champs de bataille où reposent tant d'êtres chers, et le Conseil d'administration de l'Association peut être fier d'avoir pu, une fois encore, rendre ce public hommage à la mémoire de nos camarades qui ne sont pas revenus et qui reposent là-bas, dans la craie des champs de bataille du front de Champagne.

Après le chœur de « Patrie », Mgr Crépin revêt les ornements noirs et prononce l'absoute solennelle. La

cérémonie prend fin alors.

La sortie des drapeaux, des personnalités, des délégations et du public s'effectue alors dans le plus grand ordre.

LA CÉRÉMONIE DE LA FLAMME

Après le succès des deux journées consacrées à la mémoire de nos morts, il restait à l'Association d'aller porter son hommage au grand Inconnu qui repose sous l'Arc de Triomphe.

Notre drapeau groupait un grand nombre d'adhérents. Deux autres Associations s'étaient jointes à notre groupe : l'Œuvre des Veuves de Guerre et Orphelins victimes de la guerre, conduite par Mme de Longuemarre, et l'Association du 1er R.A.C.

A 18 h. 30; le Général Gouraud se dirige vers le Tombeau suivi des délégations. Des fleurs sont déposées, les drapeaux s'inclinent. le tambour se fait entendre, le glaive est présenté au Général Gouraud qui le remet à Mlle Baudesson de notre Association, et aux deux autres délégués.

La pointe de l'épée touche le tombeau, la flamme jaillit, minute de silence et de recueillement. Un nouveau roulement de tambour, les drapeaux se relèvent et lentement le cortège se reforme pour

la signature sur le Livre d'Or. La foule se disperse, les cérémonies du Souvenir sont terminées, mais nous savons bien que tous ceux qui connaissent notre Association continuent chaque jour à se souvenir de ceux qui nous ont défendu et ont payé de leur vie le serment fait à la Patrie. C'est à cux que nous devons de vivre et c'est à eux que notre groupement a consacré ses efforts pour que leur souvenir vive éternellement. Le Comité est vivement réconforté par le succès obtenu ces deux jours et c'est avec encore plus de courage qu'il va poursuivre son œuvre et ses efforts pour étendre le champ d'action, augmenter ses adhérents et ainsi assurer à nos camarades qui ne sont pas revenus le souvenir affectueux des survivants.

Sur le HAMEAU de BEAUSÉJOUR

Riant vallon de Beauséjour, Dont le frais ruisselet murmure, Où la brise, dans la ramure, Incite à soupirer d'amour.

Gaies demeures aux toitures rouges, Verts enclos, pleins de fleurs des champs. Hélas! On n'entend plus de chants; Derrière les murs rien ne bouge.

La guerre a passé par ici, L'incendie a détruit le faite De la maison jadis en fête : Il ne reste qu'un mur noirci...

De ce ravin si beau naguère Les bords verdoyants sont sapés. Le long des talus escarpés Ne fleurit plus la primevère.

De tes ruines, sans doute, un jour Tu renaîtras, maison gracile. Sous ton toit recouvert de tuile, Sans doute reviendra l'amour!

Et dans les champs qui t'environnent Les tombes des soldats amis, Français, tués à l'ennemi Seront ta plus belle couronne!

Leurs noms resteront inconnus Mais quand reviendra l'Espérance Tu diras: « C'était pour la France Que ces héros étaient venus! »

Aux Armées, décembre 1914.

Louis Duclo.

Capitaine au 7º Régiment d'Infanterie, tué à l'ennemi le 1ºr janvier 1915.

TIMBRES

A notre dernière Assemblée générale, nous avons signalé l'importance que nous attachions à la vente des carnets de timbres du Monument de Navarin, édités l'an dernier.

En mettant en vente ces carnets, nous poursuivions deux buts : Faire connaître notre Association et le Mémorial élevé à la mémoire des morts des armées de Champagne, et surtout constituer avec le profit retiré de la vente, les fonds nécessaires à l'entretien du monument et à la Caisse d'entr'aide créée tout récemment.

L'an dernier, nous avons vendu 4.000 carnets seulement. C'est bien peu! Aussi avons-nous décidé de les vendre désormais 2 francs au lieu de 3 francs. Nous espérons que cette réduction permettra à chacun de nos adhérents de placer dans ses relations au moins 20 carnets.

Nous sommes persuadés que notre appel sera entendu, que bientôt les vignettes du monument seront largement diffusés, et, enfin, que nos deux buts à cet égard seront atteints.

Carnet de 20 vignettes : 2 francs. — Envoi franco à partir de cinq carnets, — S'adresser au siège de l'Association, 34 bis, rue Vignon, Paris (9°).

NÉCROLOGIE

Notre si actif et si dévoué Secrétaire général, M. Gaston Chezel, vient d'être frappé dans ses affections les plus chères. Sa mère vient de s'éteindre après une très longue et très pénible maladie. Les obsèques ont eu lieu à Gannat (Allier), le 1° mars.

Tous nos adhérents savent la part si grande qu'il a prise dans l'organisation de notre Association, dont il demeure la cheville ouvrière, après s'être consacré à l'érection de notre Mémorial de Navarin. Aussi sommesnous certains d'être les interprêtes fidèles de tous nos lecteurs en priant notre cher ami de trouver ici, comme consolation, l'expression de nos affectueuses condoléances et de notre grande sympathie dans son deuil cruel.

Notre très dévoué autant que modeste Secrétaire Général Adjoint, M. Chabasse, vient d'être cruellement frappé par le décès de son père. Qu'il trouve ici l'expression de notre sympathic dans le deuil qui l'atteint et qu'il accepte nos bien sincères condoléances.

M. Georges Caquer, Secrétaire général adjoint, vient à nouveau d'être éprouvé. Son père a succombé récemment après une longue maladie. Nous lui adressons nos sincères condoléances et notre bien vive sympathie.

Nous avons d'autre part le profond regret d'apprendre la mort de Mme Vve Le Landois, Mme Georges Léger, Mme la Comtesse de la Croix Vaubois, Mme Vve Vilmain, Mme Vve Rambure, M. Peuble, M. Voyard.

Que les familles éprouvées daignent agréer l'hommage de notre respectueuse sympathie et nos condoléances émues.

DONS

Nous avons reçu, pour l'entretien du monument, les dons sui-

Mlle Guizard, 10 fr.; Mme Fourniez, 20 fr.; Mme Vve Revenaz, 5 fr.; M. Vidal, 10 fr.; M. Bonnerie, 25 fr.; M. Bonnerie, 15 fr.; M. Debay, 10 fr.; M. Brison, 30 fr.; M. Cannepin, 20 fr.; M. Fascinet, 13 fr.; M. Raulic, 10 fr.; M. Laplace, 4 fr.; M. Dupont, 20 fr.; M. Quentin, 10 fr.; M. Lafléchelle, 10 fr.; M. Sar, 10 fr.; M. Debay, 10 fr.; M. Bernard, 5 fr.; M. Lalanne, 10 fr.; M. Nevejeans, 5 fr.; M. Armagnat, 10 fr.

Nous avons reçu pour la Caisse d'Entr'aide :

Mme Salva, 50 fr.

Nous avons reçu pour le Calvaire :

A ces généreux donateurs, nous adressons nos bien sincères remerciements,

SOUSCRIPTION

en faveur du Calvaire de Somme-Suippe

2° LISTE

Mme Fresneau, 50 fr.; M. H. du Bos, 100 fr.; M. Baillat, 10 fr.; M. Orsini, 10 fr. Mme Vve Revenaz, 5 fr.; M. Aubertin, 10 fr.; M. Schweitzer, 50 fr.; M. Blanchin-Genin, 5 fr.; M. Bourgain, 10 fr.; M. Lamartinière, 50 fr.; M. Bonnéric, 25 fr.; Général Malcor, 100 fr.; M. Raulic, 10 fr.; M. Géré, 5 fr.; M. Goutorbe, 5 fr.; M. Dupont, 10 fr.; M. Baron, 50 fr.; M. Faerber, 20 fr.; M. Bernard Martin, 10 fr.; M. Levylier, 50 fr,

NOTE DU TRÉSORIER

De trop nombreux membres de l'Association n'ont pas encore versé leur cotisation pour l'année 1931.

Nous espérons que ce simple rappel les incitera à se mettre en règle sans retard, nous marquant ainsi l'intérêt qu'ils portent à notre œuvre.

D'autre part, ils éviteront les frais dont nous sommes obligés de grever les quittances mises en recouvrement postal et limiteront agréablement le travail supplémentaire que nécessitent ces recou-

Adresser cotisations et dons au Trésorier : M. Champion, Trésorier de l'A.S.M.A.C., 83, rue de la Jarry, à Vincennes (Seine). Chèques postaux : Paris 1272-89.

LISTE OFFICIELLE DES CORPS DES MILITAIRES RETROUVÉS EN CHAMPAGNE

JUIN 1930

REVEL CLAUDE, 99° R. I., 1913, Vienne 134, 16-10-15; relevé à Tahure, réinhume cumetière Mont-Frenét, n° 1847.

BROSSIÈRI PIERRE, 81° R. I., 1915, Montbrison 727, 18-11-15; relevé à Tahure, réinhume cumetière Mont-Frenét, n° 1842.

1 adjudant du 415° R. I., pas identité); relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1857.

MIGNON AUGUSIE, 1900, Châlons-sur-Marne 605, 94° R.I., 27-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1875.

CAMPION CHARLES, 294° R. I., 1900, Saint-Quentin 521; 27-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1894, RENAULT ISIDORE, 106° R. I., 1902, Rennes 872, 28-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1894.

RENAULT ISIDORE, 106° R. I., 1901, Châlons-sur-Marne 1349, 28-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1882.

ALFONSI PAUL, 5° tirgilleurs algériens, 1912, Oran 2660, 6-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1882.

PENOT Léonard, 106° R. I., 1901, Limoges 1392, 27-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1880.

MARTIN LOUIS, sergent, 106° R. I., 1905, Châlons-sur-Marne 1046, 26-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1880.

GLEHEN JOSEPH, 2° R. I. Cle, 1904, 13-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1880.

GLEHEN JOSEPH, 2° R. I. Cle, 1904, 13-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1890.

SYLVESTRE JUSTIN, 14° R. I., 1907, Bergerac 210, 4-5-17; relevé à Moronvilliers, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1890.

CHARBONNIER MARIUS, 117° R. I., 1907, Bergerac 210, 4-5-17; relevé à Moronvilliers, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1890.

CHARBONNIER MARIUS, 117° R. I., 1907, Bergerac 210, 4-5-17; relevé à Moronvilliers, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1905.

LAFFITTE LOUIS, 3° R. I. Cle, 1910, Angouléme 1455, 28-2-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1905.

LAFFITTE LOUIS, 3° R. I. Cle, 1910, Angouléme 1455, 28-2-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1907.

DIVERCHY MELCHIOR, 91° R

n° 3790.
CRANET EMMANUEL, 106° R. I., 1915, Saint-Malo 782, 26-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1803.
LELEU CÉSAR, 107° B.C.P., 1915, Fontainebleau 618, 29-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1806.

PEYREPLANTE Eucène, 1898, Pont-Saint-Esprit 1072, 240° R. I., 6-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1818.

BONHOMME PIERRE, 160° R. I., 1908, Montbrison 1334, 25-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinnume cimetiere Mont-Frenêt, n°

1807.
GAPIN ARMAND, 69° R. I., 1905, Châteauroux 1198, 6-10-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimcuère Mont-Frenêt, n° 1816.
SAVARY LUCIEN, 124° R. I., 1911, Mayenne 935, 19-2-15; relevé a Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1810.
DOINNE EUGENE, sergent, 18° B.C.P., 1912, Mézières 1790; 12-3-15; relevé a Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1815.
LEBLOA EUGENE, 62° R. I., 190/, Lorient 1597, 25-9-15; relevé à Pershes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1813.

Perines reinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1813.

BRASSEUR PAUL, 18° B.C.P., 1913, Lille, 875, 5-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1801.

MARC PAUL, caporal, 96° R. I., 1901, Bézierz 156, 30-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1802.

FOUCRAS PIERRE, 124° R. I. Tille, 1898, Rodez, 21, 24-8-15; relevé à Beauséjour, reinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1811.

SABOUREAU CAMIL, 81° R. I., 1899, Saintes 473, 30-3-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1800.

MILLIER SÉBASTIEN, 1901, Châteauroux, 459, 7-9-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1800.

RICHARD ALBERT, 79° R. I., 1911, Bourges, 16, 26-9-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1808.

COMBET ANDRÉ, capitaine, 142° R. I., 1896, 18-3-15, relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1805.

CHIGNIÈR JOANNÉ, sous-lieutenant, 3° R. I., Cle, 1900, Rhône-Nord 567, 27-2-15; relevé à Mont-Frenêt, n° 1804.

THUEUX GEORGES, 127° R. I., 1908, Arras 1009, 2-3-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1804.

BOUCHOT PAUL, 294° R. I., 1910, Seine 3° bureau 3099, 15-3-16; relevé à Sainte-Marie-à-Py, reinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1863. WOLTER HENRI, caporal, 94° R. I., 1902, Châlons-sur-Marne, 1680, 15-3-16; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt,

15-3-16; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1861.

CAUQUIL EMILE, 1914, Montpellier 550, 81° R. I., 6-3-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1892.

LAURIAC URBAIN, 322° R. I., 1900, Rodez 430, 25-8-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1876.

JARD ..., 19. (pas identifé); relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1876.

LEDOUX GASTON, 1902, Lille 6960, 42° R. I., 10-1-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1879.

CADART HENRI, 8° zouaves, 1916, Lille 1900, 26-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1893.

PINTIAUX JEAN-BAPTISTE, 233° R. I., 1904, Arras 587, 7-10-15; relevé à Navarin, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1846.

I Français inconnu, porteur d'une alliance gravée V.H. P.P., 21-3-1912 (pas identifié); relevé à Vaudesincourt, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1852.

n° 1852.

GAUTHEY CHARLES, 1916. Auxonne 1058, 9° R. I., 17-4-17; relevé à Aubérive, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1844.

GOUTAGNY CLAUDE, 2° zouaves, 1902. Rhône-Sud 340, 27-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3857.

HAIGNERE FERNAND, caporal, 273° R. I., 1909. Saint-Omer 2612; 6-10-15; relevé à Somme-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1886, BAILLY Elle, 73° R. I., 1903. Béthune 3341, 6-10-15; relevé à Somme-py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, tombe collective n° 1895.

DUCAMP Louis, 110° R. I., 1910, Saint-Omer 1070, 6-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1895.

1 sous-lieutenant inconnu du 310° R. I. (pas identifié); relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1898.

COUSTRE AUGUSTE, 310° R. I., 1900, Saint-Omer 2688, 6-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1904.

DANIS JEAN-MARIE, 73° R. I., 1914, Toulon 669, 6-10-15; relevé à Sommepy, reinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1891.

BEN-DAYAN DAVID. 11° R. I., caperal, 1913, Oran 1870, 19-9-14; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3856.

GAUTIER JEAN, 93° R. I., 1901, La Roche-sur-Yon 1948, 25-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3858.

BILLOUX FERNAND, 7° tirailleurs indigènes, 1915, Mâcon 219, 28-9-15; relevé à Maitons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3859. relevé à Massiges, réinhumé cimelière Vienne-le-Château, n° 3856.
GAUTIER JEAN, 93° R. I., 1901. La Roche-sur-Yon 1948, 25-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimelière Vienne-le-Château, n° 3858.
BILLOUX FERNAND, 7° tirailleurs indigênes, 1915. Mâcon 219, 28-9-15; relevé à Masions-de-Champagne, réinhumé cimelière Vienne-le-Château, n° 3869.
B/ILLET HENRI, 156° R. I., 1902. Dijon 1031, 25-9-15; relevé à Masions-de-Champagne, réinhumé cimelière Vienne-le-Château, n° 3860.
GRATILE., JULES, 1901. Mende II.., (pas identifié); relevé à Masions-de-Champagne, reinhumé cimelière Vienne-le-Château, n° 3828.
BREMAUD EMMANUEL, caporal, 146° R. I., 1913. Cholst 781, 25-9-15; relevé à Masions-de-Champagne, réinhumé cimelière Vienne-le-Château, n° 3873.
CHARLET LOUIS, 22° R. I. (Cle. 1914, Lyon 1148, 24-2-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimelière Vienne-le-Château, n° 3867.
CHARLET LOUIS, 22° R. I., 1902. Avesnes 1477, 8-11-14; relevé à Masions-de-Champagne, réinhumé cimelière Vienne-le-Château, n° 3804.
AUBRON RENÉ, 37° R. I., 1913. Rouen-Nord 127, 75-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimelière Vienne-le-Château, n° 3804.
AUBRON RENÉ, 37° R. I., 1913. Rouen-Nord 127, 75-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimelière Vienne-le-Château, n° 3829.
RADIGOIS ROGATIEN, 93° R. I., 1910. Ancenis 992, 25-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimelière Vienne-le-Château, n° 3829.
MAROT ALPHONSE, 1915. Troyes 640, 79° R. I., 29-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimelière Vienne-le-Château, n° 3852.
MAROT ALPHONSE, 1915. Troyes 640, 79° R. I., 25-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimelière Vienne-le-Château, n° 3879.
BONIN EDMOND, 37° R. I., 1914. Alle 4493, 25-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimelière Vienne-le-Château, n° 3878.
BONIN EDMOND, 37° R. I., 1915. Troyes 640, 79° R. I., 29-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimelière Vienne-le-Château, n° 3878.
BONIN EDMOND, 37° R. I., 1915. Troyes 168, 25-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimelière Vienne-le-Château, n° 3879.
BLLAMY STANISLAS, 37° R. I., 1900. Ausonne 1920, 25-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimelièr

JUILLET 1930

COLAS François, caporal, 93° R. I., 1910, Nantes 439, 25-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Pont-du-Marson, n° 8914.

ERNOU René, 1914, Tours 1550, 79° R. I., 25-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Pont-du-Marson, n° 8907.

BUTON François, 93° R. I., 1905, La Roche-sur-Yon 589, 25-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3853.

CLAVEL CLOVIS, caporal, 96° R. I., 1914, Béziers 269, 11-6-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3519.

RIVIERE FIRMIN, 96° R. I., 1915, Rodez 1802, 11-6-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3660.

NIGET ALPHONSE, 93° R. I., 1912, Nantes 1409, 25-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière: Vienne-le-Château, n° 3532.

DOUYLLIEZ GASTON, 79° R. I., 1915, Seine 1° Bureau 5505, 25-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3603.

JARRY HENRI, 79° R. I., 1914, Montargis 1387, 25-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3605.

LOT Octave, 1915, Montargis 226, 168° R. I., 25-9-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhume cimelière Vienne-le-Château, n° 3854.

YUNGBLUT EMILE, 1915, Verdun 276, 79° R. I., 25-9-15; relevé à Mesnil, réinhume cimelière Vienne-le-Château, n° 3705.

HERBERT ARMAND, caporal, 93° R. I., 1906, La Roche-sur-Yon 1409, 25-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimelière Vienne-le-Chât, n° 3630.

LE FUR MATHURIN, 93° R. I., 1914, Lorient 2393, 25-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimelière Vienne-le-Chât, n° 3630.

GUYOMAR MARCEL, sergent, 93° R. I., 1907, Lorient 1571, 25-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Pont-du-Marson, n° 8894.

GALERNEAU HENRI, 93° R. I., 1905, La Roche-sur-Yon 1322, 25-9. 15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Pont-du-Marson, n° 8886.

Capitaine DE ROFFIGNAC RENAUD, 2° R. I. Cle; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1699.

DELAFORGE PIERRE, 1914, Saint-Omer 3474, 54° R. I., 26-12-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1639.

DUBREUIL ALEXIS, 54° R. I., 1914, Périgueux 459, 26-9-15; relevé à releve à Souain, reinhume cimeliere Mont-Frenêt, n° 1539.

DUBREUIL ALEXIS, 54° R. I., 1914, Périgueux 459, 26-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1677.

COURTOUX RENÉ, sergent, 1913, Seine 1er Bureau 201, 54° R. I., 26-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1871.

MONANGE HENRI, sergent, 361° R. I., 1906, Seine 4° Bureau 2757, 12-2-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1919. MONANGE HENRI, sergent, 301° K. I., 1900, Seine 4° Bureau 2757, 12-2-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1919.

BOUGOUIN EMILE, 130° R. I., 1902, Mamers 54, 5-10-15; relevé à Saint-Souplet-sur-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1911.

GIROUD JOSEPH, 60° R. I., 1915, Bourg 666, 25-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1915.

JACQUES LOUIS, 401° R. I., 1909 Arras 1264, 21-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1720.

TRELLUYER NOËL, 60° R. I., 1911, Seine 3° Bureau 5454, 29-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1642.

GOURDON LUCIEN, 401° R. I., 1908, Périgueux 1193, 29-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1920.

CHAMBAUD PIERRE, 2° R. I. Cle, 1914, Bergerac 1142, 10-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1920.

CHAMBAUD PIERRE, 2° R. I. Cle, 1914, Bergerac 1142, 10-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1913.

BOURNE JEAN, 159° R. I., 1904, Rhône Sud 1342, 4-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1601.

BOYAT ELCÈNE, 60° R. I., 1911, Bourg 17, 25-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1601.

BOYAT ELCÈNE, 60° R. I., 1915, Lons-le-Saunier 330, 11-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1708.

MOLLARD LEON, 60° R. I., 1915, Lons-le-Saunier 330, 11-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 514.

GOURDONNEAU JOSEPH, 401° R. I., 1895, Magnac-Laval 173, 10-10.

15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1917.

GASNIER HENRI, 130° R. I., 1910, Laval 381, 26-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1917.

GAURDONNEAU GEORGES, 155° R. I., 1910, Châtellerault 204, 6-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1917.

GOURDEAU GEORGES, 155° R. I., 1902, Châtellerault 204, 6-10-15; relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, WANZENRIED CAMILLE, caporal, 130° R. I., 1914, Besançon 760, 27-9-15; relevé à St-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1700.

HUARD Eugène, 130° R. I., 1910, Mayenne 886, 27-9-15; relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1613. GANACHAUD Jean-Marie, 155° R. I., 1910, Nantes 1662, 6-10-15; relevé à St-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1870. MIRAUX Lucien, 154° R. I., 1914, Châlons-sur-Marne 151, 29-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1872. HUTIN Jean-Baptiste, 25° B. C. P., 1908, Reims 2161, 6-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1872. HUTIN Jean-Baptiste, 25° B. C. P., 1908, Reims 2161, 6-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1438. COTTEN LOUIS, 67° R. I., 1912. Quimper 318, 27-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1686. ALEZIER Abrie, 1914, Avesnes 2396, 127° R. I., 15-3-15; relevé à Menil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1924. MONNERAT Léon, 154° R. I., 1910. Coulommiers 1024, 12-2-16; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1686. ALEZIER Abrie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1686. ALEZIER Abrie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1910. (pas identifié); relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1921. GAUTRON CHARLES, 361° R. I., 1901, Seine 1° Bureau 2016, 12-2-16; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1946. ET Roger, 1891, Besançon 945, sergent (pas identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière de Sillery, n° 5200. GAUTRON Almé, 93° R. I., 1912, Saint-Quentin 1620, 1-5-17; relevé à Mont-Cornillet, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3595. Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3595. SARADEL GASTON, 1915, Verdun 1309, 79° R. I., 25-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3691. Jesvé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3691. Jesvé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3699. Jesvé à Mesnil, réinhu

AVONDE Georges, 51° R. I., 1914, Rouen-Nord 691, 5-1-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimelère Vienne-le-Château, n° 3722.

LE PETILLON René, 8° B. C. P., 1914, Lorient 1719, 30-6-15; relevé à La Gruerie, reinhumé cimelère Vienne-le-Château, n° 3728.

Sergent inconnu du 161° R. I., (pas identifié); relevé à La Gruerie, réinhumé cimelère Vienne-le-Château, n° 3778.

BORDIER EUGÈNE, 8° B. C. P., 1912, Lorient 380, 30-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimelère Vienne-le-Château, n° 3693.

HARAUX JOSEPH, 2° B. C. P., 1912, Lorient 380, 30-6-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimelère Vienne-le-Château, n° 3702.

QUINTIN LUCIEN, 1914, Compiègne 856, 143° R. 1., 7-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimelère Vienne-le-Château, n° 3795.

Meanil, réinhumé cimetière Mont-Frenét, n° 1910.

MINOT HENRI, 11° R. I. Tle, 1898, Beauvais 1300, 23-2-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenét, n° 1765.

1 Chasseur à Pied du 18° B. C. P. inconnu porteur d'une chevalière gravée R.-A. (pas identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenét, n° 1766.

CARRONNEAUX HENRI, sergent, 120° R. I., 1901, Seine 1° Bureau 2768, 28-2-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenét, n° 1760.

OISEAU FRANÇOIS, 120° R. I., 1903, Ancenis 1129, 24-10-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenèt, n° 1900.

OISEAU FRANÇOIS, 120° R. I., 1903, Dunkerque 1105, 6-10-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenèt, n° 1918.

LOOK JOSEPH, 110° R. I., 1906, Dunkerque 1105, 6-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenèt, n° 1909.

NELL SLÉON, sergent, 110° R. I., 1903, Dunkerque 1455, 6-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenèt, n° 1909.

NELL SLÉON, sergent, 110° R. I., 1906, Dunkerque 1455, 6-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenèt, n° 1909.

NELL SLÉON, sergent, 110° R. I., 1906, Dunkerque 1455, 6-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenèt, n° 1939.

DE MITRY AUGUSTE, sous-lieutenant, 310° R. I., 6-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenè

AOUT 1930

DIOCHET PIERRE, 137° R. I., caporal, 1912, La Roche-sur-Yon 1015, 24-10-15; relevé à Mesnil, réinhumé ossuaire de Navarin. VISSE MAURICE, caporal, 1913, Seine 3° Bureau 1181, 54° R. I. 26-9-15; relevé à Souain, réinhumé ossuaire de Navarin. TOUTAIN CHARLES, caporal, 117° R. I., Dreux 780, 2-6-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3874, BORDES JEAN, 317° R. I., 1898, Moutauban 983, 2-6-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3511. PLARD AUGUSTE, 317° R. I., Mayenne 490, 2-6-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3540, DAVID Marius, 28° R. I. Cle, 1896, Le Mans 103, 12-2-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3515. CORNU CHARLES, sous-lieutenant du 317° R. I., 1905, Besançon 485, 11-1-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3624. PRADES JEAN, sous-lieutenant, 317° R. I., 1905, Seine 3° Bureau 2489, le-Château, n° 3624.

PRADES JEAN, sous-lieutenant, 317° R. I., 1905, Seine 3° Bureau 2489, 11-1-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetire Vienne-le-Château, n° 3794.

GIRARD AUGUSTE, 28° R. I. Tle, 1895, Le Mans 1353, 13-1-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Chât, n° 3769.

BIGNAULT LOUIS, 130° R. I., 1909, Versailles 4223, 13-2-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Chât, n° 3679.

Français inconnu porteur d'une chevalière gravée M.-I. (pas identifié); relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3665. n° 3665.
CHAUVEAU ABEL, 317° R. I., 1901, Chartres 168, 12-2-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3576.
HERVE JEAN-BAPTISTE, 117° R. I., 1906, Rennes 2018, 11-1-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Chât., n° 3536.
SAIVRE ANDRÉ, 80° R. I., 1908, Seine 4° Bureau 40, 30-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3673, ... ARRE, Versailles (pas identifié); relevé à Maison-de-Champagne, reinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3740. VALLERY FERNAND, 128° R. I., 1913, Abbeville 1408, 22-9-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3664.
ROUENNE MARCEL, sergent, 51° R. I., 1909, Paris 3143, 16-10-15; relevé à l'ahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1908.
LE CLANCHE AUGUSIE, 2° R. I. Cle, 1895, Lorient 2941, 25-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1957.
LECLAIR ANDRÉ, 100° R. I., 1909, Limoges 545, 25-9-14; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1950.
Français inconnu porteur d'une bague gravée A.-M. (pas identifié); relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1929.
MENARD JULES, 94° R. I., 1896, Seins 3° Bureau 1363, 6-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Font-Frenêt, n° 1926.
LOURDELET EDMOND, 4° Zouaves, 1906, Soissons 88, 6-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Font-Frenêt, n° 1966.
PITT JEAN, 7° R. I. Cle, 1903, Bordeaux 2489, 2-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1964.
VACOSSIN ANDRÉ, caporal, 1° R. I., 1913, Lille 1864, 20-2-15; relevé à Beaucéjour, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1963.
LECLERE MAURICE, 24° R. I., 1907, Seine 3° Bureau 4155, 8-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1965.
NIVOY FÉLICIEN, 29° B. C. P., 1903, Reims 612, 8-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1955.
FLORION ADELI, 294° R. I., 1907, Châlons-sur-Marne 180; 8-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1958.
BOURGUIGNON EMILE, 29° B. C. P., 1905, Seine 2° Bureau 1287, 8-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1959.
BODELE GABRIEL, 110° R. I., 1904, Dunkerque 1170, 6-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1959.
SARRET AUGUSTIN, 73° R. I., 1909, Saint-Omer 3252, 6-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1951.
ANDRIEUX Georges, 73° R. I., 1900, Saint-Omer 1474, 6-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1951.
ANDRIEUX Georges, 73° R. I., 1900, Saint-Omer 1474, 6-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° FIOLET EUCENE, 110° R. I., 1907, Dunkerque 1299, 28-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1947.

PLANQUETTE FIDÈLE, 73° R. I., 1908, Béthune 1011; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, 10mbe cillective, n° 1969.

BEAUVOIS ALCIDE, 73° R. I., 1904, Béthune 320, 6-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1969.

LADEN LOUIS, 273° R. I. Tle, 1896, Avesnes 608, 6-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1948,

JENSE JUSTIN, 69° B. C. P., 1896, Le Havre 62, 8-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1967.

LECQUE JULES, 94° R. I., 1907, Seine 2° Bureau 2539, 8-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1944.

HENRY Léon, 69° B. C. P., 1909, Chartres 962, 0-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1952.

PAGE ADOLPHE, 294° R. I., 1907, Châlons-sur-Marne 1221, 8-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1961.

GOURDIN VICTOR, 29° B. C. P., 1897, Seine 2° Bureau 2698, 8-10-15; relevé à Sommepy, reinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1928.

COCUT LOUIS, 37° R. I., 1906, Libourne 471, 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1949.

HANIN NOÈL, 24° R. I. Tle, 1896, Le Havre 2391, 28-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1949.

HANIN NOÈL, 24° R. I. Tle, 1896, Le Havre 2391, 28-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1945.

VARIN ARMAND, 24° R. I. Tle, 1896, Rouen-Nord 2639, 29-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1945.

VARIN ARMAND, 24° R. I. Tle, 1896, Rouen-Nord 2639, 29-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1956.

OUVRARD JOSEPH, capotaine, 329° R. I., 1899, La Roche-sur-Yon 2214, 29-9-15; relevé à Mont-Frenêt, n° 1960.

LEGER ALEXANDRE, 350° R. I., 1899, Compiègne 531, 14-1-16; relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1960. LEGER ALEXANDRE, 350° R. I., 1899. Compiègne 531, 14-1-16; relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1996.

META. Do., Mayenne, (pas identifié); relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1988.

DADOU EMILE, 317° R. I., 1906. Dreux 96, 5-10-15; relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1982.

BRILLE THÉODULE, 150° R. I., 1905. Beauvais 74, 14-11-16; relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1994.

CHOQUEREAUX GILBERT, 4° Zouaves, 1910. Lille 5689, 6-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1994.

LEVADOUX LÉON, 3° R. I. Cle, 1902, La Rochelle 465, 27-2-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 836.

BOISSELIER JAMES, 170° R. I., 1914, Langres 1023, 18-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 836.

COTTENS PAUL, 4° Zouaves, 1915, Seine 3° Bureau 4773, 6-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 743.

CAMELOT ARTHUR, 4° Zouaves, 1914, Valenciennes 2375, 8-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1861.

CHARLLS JULES, 4° Zouaves, 1905, Compiègne 720, 6-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1802.

BERTHOME LOUIS, 4° Zouaves, 1900, La Roche-sur-Yon 1484, 6-10. 15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1859.

CADET LUCIEN, 294° R. I., 1906, Châlons-sur-Marne 1362, 8-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1983.

DEVIN JOSEPH, 273° R. I., 1900, Saint-Omer 1082, 6-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1995. WALLET AUGUSIE, 73° R. I., 1900, Saint-Omer 1016, 6-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1999.
FRANÇOIS PAUL. 1901, Béthune 705; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2004.
MANIER RAYMOND, lieutenant, 273° R. I., 6-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1991.
DUVAL LOUIS, caporal, 94° R. I., 1907, Seine 2° Bureau 2967, 8-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2003.
ROGER EDOUARD, 294° R. I., 1899, Mézières 770, 8-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1987.
MARTIN ALBERT, 294° R. I., 1905, Seine 4° Bureau 3111, 8-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1989.
MOUGNE CHARLES, 94° R. I., 1907, Seine 2° Bureau 1672, 8-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1989.
MOUGNE CHARLES, 94° R. I., 1907, Seine 2° Bureau 1212, 8-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1985.
CINTRAT HENRI, 94° R. I., 1908, Seine 1° Bureau 2121, 8-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1980.
MALGA JEAN, 29° B. C. P., 1903, Aurillac 1936, 8-10-15; relevé à Sommepy, reinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1988.
COUTENCEAU MAURICE, 94° R. I., 1909, Seine 2° Bureau 2138, 8-10-15; relevé à Sommepy, reinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1981.
SAURY AUGUSTIN, sergent, 69° B. C. P., 1912, Rodez 1036, 8-10-15; relevé à Sommepy, reinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1978.
RISPAL PIERRE, 69° B. C. P., 1903, Aurillac 1994, 8-10-15; relevé à Sommepy, reinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1978.
SOMMEPY, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1984.
COJEAN CHARLES, 94° R. I., 1900, Guingamp 921, 8-10-15; relevé à Sommepy, reinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1979.
MARQUET LOUIS, 29° B. C. P., 1910, Compiegne 29, 8-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1997.
MARQUET LOUIS, 29° B. C. P., 1910, Compiegne 29, 8-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1997.
MARQUET LOUIS, 29° B. C. P., 1910, Marseille 3083, 18-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière

SEPTEMBRE 1930

BOUSQUET ALEXIS, 342° R. I., 1897, Béziers 757, 19-3-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3551.

TERRACOL GLODE, 37° R. I., 1898, Tulle 53, 25-9-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3850.

COMBES GEORGES, 96° R. I., 1914, Seine 4° Bureau 1122, 20-3-15; relevé à Beauséjour, reinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3847.

USCLADE (pas identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3849.

CAILLIERET ALTRED, 18° B. C. P., 1903, Béthune 1958, 10-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3565.

LANGOUX LOUIS, 217° R. I., 1916, Montargis 1027, 13-3-17; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3845.

GAUGIRAN ANTONIN, 11° R.I., 1911, Montaudhan 582, 20-12-14; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3559.

PLUMET RENÉ, 4° Zouaves, 1900, Alger 1381, 31-10-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3560.

COLLET VICTOR, 1° Zouaves, 1913, Mamers 484, 27-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3846.

LANDORMI MAURUE, 1° Zouaves, 1915, Le Havre 2316, 31-10-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3563.

LAURENT EUGENE, 156° R. I., 1902, Dijon 1771, 25-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3561.

JAUNET FERNAND, 9° Zouaves, 1913, Nantes 1201, 27-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3561.

DEMISSY CAMILLE, 128° R. I., 1906, Nevers 1980, 31-10-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3846.

CHIARELLI MARIUS, 4° R. I., 1907, Avignon 908, 28-12-14; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3561.

DEMISSY CAMILLE, 128° R. I., 1907, Avignon 908, 28-12-14; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3568.

FOURNIER Alphonse, 1° Zouaves, 1909, Epinal 1500, 6-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3568.

GOEURY AIMÉ, 2° B. C. P., 1900, SEPTEMBRE 1930 le-Château, n° 3555.

LAUNAY LOUIS, 153° R. I., 1914, Blois 671, 27-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3564.

ROUGEOT PHILIPPE, 156° R. I., 1913, Chalon-sur-Saône 145, 30-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3570.

PLA PAUL, caporal, 80° R. I., 1910, Perrignan 222, 18-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3557.

Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3569. Imp. KELLER, 88, Rue Rochechouart, Paris.

PAUMIER FÉLIX, 146° R. I., 1915, Versailles 3102, 31-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3553, BRISSON LÉON, 72° R. I., 1908, Lorient 75; 14-12-14; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3562, VITRAC MARCEL, 9° R. I., 1912, Marmande 505, 30-12-14; relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2024, PRIOUX HENRI, 107° R. I., 1914, Poitiers 134, 25-11-14; relevé à St-Huare-le-Grand, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2013.

DESMOND JEAN, 107° R. I., 1901, Bordeaux 1705, 25-11-14; relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2007.

BORDIER LUCIEN, 107° R. I., 1910, Angoulème 772, 25-11-14; relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2007.

ARON LÉON, 7° R. I. Tle, 1902, St-Omer 1421, 6-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2016.

KERBŒUF JEAN-MARIE, 355° R. I., 1897, St-Brieuc 1671, 28-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2014.

RICHARD (pas identifié); relevé à Souain, reinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2015.

BRESSON JULES, 42° R. I., 1915, Vesoul 868, 26-9-15; relevé à Ste-Marie-à-Py, reinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2010.

LEHOT LOUIS, sergent, 18° R. I. Cle, 1907, Cherbourg 689, 28-9-15; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2017.

BROCHOT HENRI sergent, 294° R. I., 1906, Châlons-sur-Marne 734, 8-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2007.

JUILLARD CHARLES, sergent, 194° R. I., 1906, Châlons-sur-Marne 734, 8-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2007.

JEMERE VICTOR, 294° R. I., 1906, Châlons-sur-Marne 734, 8-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2007.

JEMERE VICTOR, 294° R. I., 1906, Châlons-sur-Marne 734, 8-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2007.

JEMERE VICTOR, 294° R. I., 1906, Châlons-sur-Marne 734, 8-10-15; relevé à Sommepy, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2009.

ZERKOWITZ, JOSEPH, sergent, 294° R. I., 1913, Seine 6° B

OCTOBRE 1930

WONNER Joseph, 153° R. I., 1908, Autin 890, 25-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Pont-du-Marson, n° 8907. DESNAUDS Albert, 10° R. I., 1916, Montluçon 1497, 28-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Chât, n° 3832. DUCLOS François, 24° R. I. Cle, St-Gaudens 441, 6-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Chât, n° 3833. VOSGIEN Ernest, 2° Groupe cycliste, 1915, Nancy 506, 30-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Chât, n° 3837. PETIT LOUIS, 10° R. I., 1913, Dijon 253, 28-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3837. GIERREINS EMILE, caporal, 221° R. I., 1904, Langres 238, 12-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3837.

DESHAYES François, 117° R. I., 1904, Le Mans 1187, 13-2-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3838.

CHOPLIN HENRI, 317° R. I., 1907, Le Mans 1576; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3842.

MILLOT Abrien, 2° Zouaves, 1915, Marseille 1293, 27-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Pont-du-Marson, n° 8840.

LLOYD Joseph, 418° R. I., 1911, Pau 2009, 26-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Pont-du-Marson, n° 8956.

RUET JOSEPH, 50° R. I., 1912, Bordeaux 1735, 8-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Pont-du-Marson, n° 8956.

LASSALLE PIERRE, 2° Zouaves, 1911, Saint-Brieuc 731, 25-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Pont-du-Marson, n° 8954.

URGEL JEAN, 50° R. I., 1913, Périgueux 1752, 8-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3777.

MAUCHAND PIERRE, 50° R. I., 1912, Auxonne 321, 9-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3782.

BONIN HUBERT, 21° R. I., 1907, Auxonne 362, 12-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3822.

FIEVET ANTONIN, 160° R. I., 1911, Seine 1° Bureau 5757, 26-9-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Pont-du-Marson, n° 8959.

HERVE MAURICE, caporal, 160° R. I., 1914, Cholet 557, 26-9-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Pont-du-Marson, n° 8960.

MONNEIVRE (pas identifié); relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Pont-du-Marson, n° 8960.

AYON MARTY, 160° R. I., 1903, Autun 472, 25-9-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Pont-du-Marson, n° 8960.

AYON MARTY, 160° R. I., 1903, Autun 472, 25-9-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Pont-du-Marson, n° 3529.

MICHEL PIERRE, 22° R. I. Cle, 1913, Privas 394, 6-11-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3529.